magazine

NAMUR

sept 2012

PÉRIODIQUE D'INFORMATION DE LA VILLE DE NAMUR

N°75

LE 7 OCTOBRE
DE 10H A 17H

JOURNEE DECOUVERTE ENTREPRISES

Cuivré de la bistorte © Ph. Van Asbroeck - SPW

Le Service public de Wallonie met les sites Natura 2000 à l'honneur !

Venez découvrir un des **8 sites Natura 2000 remarquables pour leur biodiversité.**

LIERNEUX

Constituée de bois et de prairies humides, la réserve naturelle domaniale des **Prés de la Lienne** abrite diverses espèces très intéressantes telles que la cigogne noire ainsi que le cincle plongeur, le martin pêcheur et le castor.
Asbl Les Bons Amis - La Chapelle 1 - 4990 Lierneux

BERINZENNE

Avec ses habitats naturels tourbeux, ses landes mais aussi ses hêtraies et ses vieilles chênaies, le site Natura 2000 Fagnes de Malchamps et de Stou¬mont est un lieu intéressant pour l´observation des plantes et oiseeaux typiques de ces milieux. **Bérinzenne 4 – 4900 Spa**

EUPEN

Sur le site de la **vallée de la Helle** , différents aspects de Natura 2000 seront abordés : les mesures de protection, la restauration d´habitats naturels, les espèces Natura 2000 présentes, le maintien de bois mort, ou encore l´équilibre forêt-gibier.
Centre Nature Ternell - 4700 Eupen

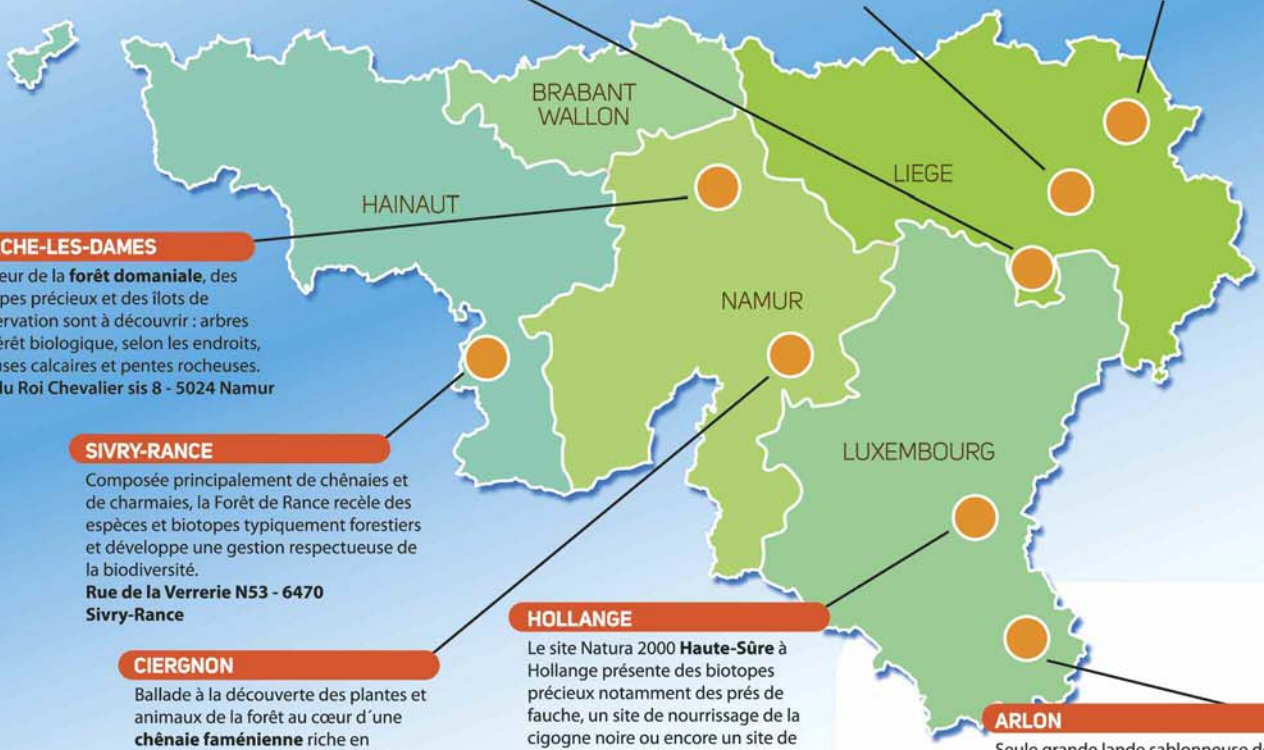

MARCHE-LES-DAMES

Au cœur de la **forêt domaniale**, des biotopes précieux et des îlots de conservation sont à découvrir : arbres d´intérêt biologique, selon les endroits, pelouses calcaires et pentes rocheuses.
Rue du Roi Chevalier sis 8 - 5024 Namur

SIVRY-RANCE

Composée principalement de chênaies et de charmaies, la Forêt de Rance recèle des espèces et biotopes typiquement forestiers et développe une gestion respectueuse de la biodiversité.
Rue de la Verrerie N53 - 6470 Sivry-Rance

CIERGNON

Ballade à la découverte des plantes et animaux de la forêt au cœur d´une **chênaie faménienne** riche en biodiversité. Au programme, des panneaux didactiques, des jeux pour enfants et des activités pour toute la famille.
Route de Dinant – 5580 Ciergnon (Rochefort)

HOLLANGE

Le site Natura 2000 **Haute-Sûre** à Hollange présente des biotopes précieux notamment des prés de fauche, un site de nourrissage de la cigogne noire ou encore un site de reproduction de la pie-grièche écorcheur. Des aménagements de mares et de passe à poissons seront aussi présentés.
Route de la Strange - 6637 Hollange (Fauvillers)

ARLON

Seule grande lande sablonneuse de Wallonie, **le camp militaire de Lagland** s´étend sur près de 3000 ha à l´ouest d´Arlon. Cet ensemble remarquable comprend des marais tourbeux, ainsi que des zones forestières de grand intérêt.
Route de Virton 351 - 6700 Arlon

Invitation à tous | ENTRÉE LIBRE

Wallonie

SPW
Service public de **Wallonie**

Plus d'infos?

Surfez sur **www.wallonie.be**, téléphonez au **0800 1 1901**

Journées Découvertes Entreprises : www.jde.be

Édito

Ce numéro de Namur Magazine est celui des rentrées.

Rentrée politique, tout d'abord : comment ignorer les élections du 14 octobre prochain ? C'est toujours un grand moment dans la vie d'une commune. Il influencera son développement pour les six ans à venir.
C'est surtout l'occasion pour chaque citoyen de se donner un temps de réflexion : dans quelle commune souhaite-t-il vivre ? La Ville de Namur ressemble-t-elle à ce souhait ? Comment participer à son devenir ? Comment en particulier orienter son vote et choisir ses représentants ? Ces questions se posent à tous mais c'est à chacun d'y répondre personnellement.

Rentrée scolaire aussi et, pour beaucoup, professionnelle : après le temps du repos plus ou moins actif, de l'évasion ou de nouvelles expériences, revoici celui des études, du travail ou d'autres activités mais tout aussi prenantes.
Les occasions ne vont pourtant pas manquer aux curieux de découvrir l'univers des autres : Journée Découverte Entreprises le 07 octobre ou Portes ouvertes chez les Pompiers les 13 et 14 octobre, à titre de simples exemples.

Rentrée enfin sur le plan culturel et festif. L'été a été bien rempli sur ce point mais l'automne ne le sera pas moins. Namur, ville morte ? À la lecture des pages qui suivent la question est plutôt : « Où donner de la tête ? »... Sans même parler des Fêtes de Wallonie, que je vous souhaite excellentes !

J-M. Van Bol
Secrétaire communal

sommaire

04 Vie Communale
Vos démarches de a à z : la cohabitation légale
Portes ouvertes chez les Pompiers
Catastrophe de Sierre : remerciements
Le plan d'urgence namurois
Journée du Client
Journée Découverte Entreprises WinWin
Semaine du Commerce équitable
Toussaint : Visites au cimetière
Espace Coworking

12 Fêtes de Wallonie

14 Grands Projets
Harscamp : le temps est essentiel

16 Infrastructures
La crèche de Belle-vue

18 Citadelle
Un Centre du visiteur pour 2015 !
Halloween et marche aux flambeaux

22 Culture
Cinéma : la saison des festivals
Fureur de Lire
Expo "Tours capitales", Marionnettes et Papeterie de Saint-Servais
Journées du Patrimoine

26 Dossier
Cinéma : la saison des festivals
Fureur de Lire
Expo "Tours capitales", Marionnettes et Papeterie de Saint-Servais
Journées du Patrimoine

26 Dossier
Élections mode d'emploi

30 Junior / Senior
La rentrée !

32 Infrastructures
Le nouvel abri de nuit a ouvert ses portes
Des logements aux Abattoirs et rue Baivy

36 Agenda

40 Jeunesse
Stages Toussaint (29/10 - 02/11)

42 Vie communale
Salon du Volontariat
Namur Capitale

44 Enseignement
Un diplôme en cours du soir
De l'art pour tous

45 Namur Capitale
Des Namur ici et ailleurs

46 Sports
Championnat d'aviron sur Meuse
Jogging du Challenge
Stade et Centre Adeps : des fonds !

48 Mobilité
La vitesse, ça se respecte !
Chantiers en cours

50 Environnement
Quinzaine de la Namur
Journée de l'arbre
Les dimanches de l'Eco-consommation
Fête du Sacrifice

54 Ce que les lieux disent
Les métiers des Bateliers

Photo de couverture : © Pauline Willot

Le deux-roues qui grandit avec l'enfant

Un vélo à ma taille
pour 6,5 euros l'an

Vous le savez, Namur est, comme Ottignies, Tournai ou Wanze, commune-pilote du plan Wallonie Cyclable. Parmi les actions en faveur des citoyens, « L'heureux cyclage », le réseau des ateliers mécaniques vélo de Wallonie, propose aux enfants « Un Vélo pour 10 Ans » !
L'enfant se rend à l'atelier l'Outil, l'EFT du CPAS, y signe -avec ses parents, bien sûr !- un contrat et pour 65 euros repart avec un vélo.
Dès que celui-ci devient trop petit ou ne répond plus à ses besoins, l'enfant retourne à l'atelier et en choisit simplement un autre, sans payer et ceci durant... dix ans.
À chaque changement, l'enfant remet son ancien vélo en état pour que celui-ci profite à un autre (à sa charge le coût des éventuelles pièces neuves).
Les vélos proposés sont de seconde main, de qualité et remis à neuf. Une façon utile et instructive de faire du recyclage écologique !

Infos : L'HeureuxCyclage.be
Le réseau des Ateliers Mécanique Vélo de Wallonie
Tél. 0474 54 37 13 - heureuxcyclage.be@gmail.com
L'Outil – Namur, IEFT du Cpas de Namur
Rue St Nicolas, 78 à 5000 Namur – 081 65 84 16
eft.outil@cpasnamur.be

Le saviez-vous ?

Le plus souvent, nous sommes attentifs à tailler haies et arbustes à hauteur d'homme. Toutefois, les arbres et plantations qui débordent de votre propriété sur le trottoir voire sur la chaussée doivent être taillés bien plus haut, afin d'assurer la visibilité et l'accessibilité aux camions et véhicules de sécurité. Que ce soit pour le ramassage de vos poubelles, un raccordement électrique ou des travaux sur la voirie, les chauffeurs vous en seront reconnaissants !

Les Namurois, champions du tri
Bravo !

Les Namurois sont les champions du tri des déchets. En 2011, chaque habitant de la Ville de Namur a écarté de la poubelle 79,7 kilos de papiers et de cartons (cumul des quantités récoltées en porte à porte et déposées dans les parcs à conteneurs). C'est mieux que la moyenne provinciale (66 kilos par an et par habitant, en 2010) et nettement supérieur à la moyenne wallonne (58,4 kilos, en 2010). Grâce à l'effort des Namurois, des tonnes de papiers et de cartons peuvent ainsi être recyclées, chaque année.

Namur par les Namurois

Photo : Stéphane Gueulette

Le Jardin des Symboles, dédié à Jean Chalon, se découvre au Parc Louise-Marie.
Des visites guidées payantes peuvent être réalisées, sur demande, auprès de l'asbl Histoires de Plantes au 010/86 61 77 ou histoiresdeplantes@gmail.com.

Dons d'organe, dons de vie

Personne n'est à l'abri d'un accident de vie, ou de la maladie. Pour éviter à vos proches de devoir prendre, si nécessaire, des décisions difficiles, enregistrez-vous auprès de l'Administration communale comme donneur d'organe.
Vous vous posez des questions par rapport à ce choix ? Posez-les lors de la semaine de sensibilisation au don d'organes, du 15 au 22 octobre à la Maison des Citoyens.

Vos démarches de A à Z

La cohabitation légale

Pour ceux qui souhaitent donner un cadre officiel à leur vie commune, la cohabitation légale est une démarche administrativement simple, accessible, et à moindre coût, qui garantit les droits et devoirs de chacun.

Pour qui :

La cohabitation légale est accessible à toutes les personnes qui habitent ensemble, quelque soit le lien : couple, frère et sœur, amis,...

Conditions :

- Les déclarants doivent être majeurs et résider sur le territoire communal.
- Chacun des contractants doit être libre de tout engagement (mariage, cohabitation en cours). La cohabitation est donc accessible aux célibataires, aux veufs et aux personnes divorcées. Les personnes en instance de divorce n'y ont pas accès.
- Les déclarants doivent habiter à la même adresse au moment de la déclaration.

Comment :

La déclaration se fait en présence des deux personnes concernées. Elle prend effet immédiatement après la signature des documents devant l'officier de l'état civil.

Attention :

- Si, par la suite, l'un des deux cohabitants déménage, cela ne met pas de facto fin à la cohabitation légale. Il faut pour y mettre fin une déclaration conjointe des deux ex-cohabitants, ou une déclaration de celui qui souhaite y mettre fin dans sa commune de résidence, déclaration qui sera ensuite signifiée par huissier à l'autre partie.
- En cas de conflit majeur, c'est le juge de paix qui est compétent.

Si elle ne modifie pas l'état civil des cohabitants, cette déclaration engage la responsabilité de chacun et pose l'obligation de solidarité en matière de logement, de dettes, d'impôts, de contribution financière aux besoins du ménage, y compris pour l'éducation des enfants qui en font partie. Ce n'est donc pas une démarche à prendre à la légère !

Attention : pour bénéficier de ces dispositions, il faut acter la cohabitation légale par une déclaration formelle auprès de l'administration communale. Habiter à la même adresse reste une cohabitation de fait, et ne suffit pas à l'application de ces mesures.

Les notaires sont à votre disposition pour vous informer sur ces dispositions en détail, et / ou établir une éventuelle convention de vie commune.

Les personnes souhaitant faire une déclaration de cohabitation légale sont invitées à prendre contact avec la **Cellule des Mariages**, à la Maison des Citoyens, Hôtel de Ville, 5000 Namur, du lundi au vendredi, de 8h à 16h.

Au feu, les pompiers !

Visitez la caserne !

Ces 13 & 14 octobre, la caserne des pompiers vous ouvre ses portes. Camions rouges et grandes échelles, casques rutilants et uniformes de sécurités, découvrez tout ce qui compose le quotidien des héros du feu.

Un cœur qui bat ... tous les records !

En marge de cette journée « Portes Ouvertes » se tiendront les 25h de réanimation cardio-pulmonaire.

50 équipes se relaieront pour maintenir le rythme du massage cardiaque et bouche-à-bouche. Objectif : tous ensemble, battre le record du monde de la plus longue réanimation !

Vous avez envie d'en être ? N'hésitez pas ! Voilà une occasion en or pour apprendre les gestes qui sauvent et l'utilisation d'un défibrillateur ! Rassemblez une équipe de quatre volontaires, et rejoignez les pompiers namurois pour ce défi exceptionnel. L'inscription est ouverte à tous : clubs sportifs, écoles, entreprises, administrations, mouvement de jeunesse, services de secours,... Vous pouvez aussi tout simplement former une équipe en famille, entre amis,... Un tirage au sort permettra à une équipe de gagner un défibrillateur semi-automatique à placer dans un lieu de son choix.

Infos : Amicale des Sapeurs-Pompiers de Namur - Service incendie
Rue des Bourgeois, 10 à 5000 Namur
081/24 85 60
www.reanimation.be

Le saviez vous ?

Le Corps des Pompiers de Namur-Ville existe depuis 1828. À l'époque, son matériel se composait de 3 grosses pompes sur roues, de 2 pompes portatives, de 17 échelles et de 483 paniers ou seaux.

13 mars 2012

Sierre

Le 13 mars dernier, un terrible accident de car coûtait la vie à 28 personnes, dont 22 enfants, et faisait 24 blessés. Les Namurois, très émus, ont pu à cette occasion exprimer leurs messages de soutien aux victimes et à leur famille dans un livre de condoléances qui leur a été transmis par l'intermédiaire des administrations communales d'Heverlee et Lommel. La Ville de Namur a reçu en retour le message suivant, à transmettre à tous les Namurois.

Voor altijd onderweg
Partis pour toujours
Zij zijn niet meer
Ils ne sont plus
Hun glimlach, hun guitige trekken
Ni leurs sourires, leurs plans espiègles
Hun goedhartige wijsheid en eenvoud
Ni leur sagesse et leur simplicité bon enfant
De levenshonger die in hen groeide
Ni la soif de vie qui grandissait en eux
Zij waren onderweg
Ils étaient en route
Tussen vakantie en thuis
Entre les vacances et la maison
Tussen studeren en spelen
Entre l'étude et les jeux
Tussen zorgeloos genieten
Entre les plaisirs insouciants
En zorgende verantwoordelikheid
Et la bienveillante responsabilité
Tussen jeugd en volwassenheid
Entre l'enfance et l'âge adulte
Zij blijven voor altijd onderweg... nooit vergeten
Ils sont partis pour toujours...
mais ne seront jamais oubliés
En als de zon schijnt
Et quand le soleil brille
Zullen we aan hen denken
Nous pensons à eux
Want zij horen thuis
Car ils sont désormais chez eux
Hoog in de hemel
Là-haut dans le ciel.

Overleden bij en busongeval te Sierre, Zwitserland,
op 13 maart 2012
Uitvaartplechtigheden
Kinderen: Sint-Pieterskerk, Leuven, 22 maart 2012
Monique: Sint-Jozefkerk, Brasschaat, 24 maart 2012
Frank: Sint-Jan De Doper, Leuven, 24 maart 2012
Bedankt voor je nabijzijn en gebed

Décédés dans un accident de bus à Sierre, Suisse
le 13 Mars 2012
Cérémonies funéraires
Les enfants : Église Saint-Pierre, Louvain 22 Mars 2012
Monique : Église Saint-Joseph, Brasschaat, Mars 24, 2012
Frank : St Jean-Baptiste, Louvain, Mars 24, 2012
Merci pour votre présence et vos prières

Een woord, een gebaar of een kaart,
het doet je goed wanneer je iemand
die je lief hebt, missen moet.
Langs deze weg willen wij onze dank
betuigen voor de vele blijken van
medeleven
aan onze schoolgemeenschap.
Vanwege het leerkrachtenteam
en het schoolbestuur
van de Sint-Lambertusschool Heverlee

Een woord, een gebaar of een kaart, het doet je goed wanneer je iemand die je lief hebt, missen moet.
Langs deze weg willen wij onze dank betuigen voor de vele blijken van medeleven aan onze schoolgemeenschap.
Vanwege het leerkrachtenteam en het schoolbestuur van de Sint-Lambertusschool Heverlee

Un mot, un geste ou une carte, cela fait du bien quand vous devez faire face à l'absence d'un être aimé.
Par la présente, nous exprimons notre gratitude pour les nombreuses expressions de sympathie adressées à notre Communauté scolaire.
Les enseignants et le personnel scolaire de l'école Saint-Lambert d'Heverlee.

À Namur, l'urgence se prépare !

Le Plan communal d'urgence et d'intervention

En juin dernier, le Conseil communal prenait connaissance du nouveau Plan communal d'urgence et d'intervention, la précédente version datant de 2007.
Ce plan d'urgence est une obligation pour toutes les communes depuis la catastrophe de Ghislenghien. Il vise entre autres chose à réaliser un inventaire des moyens disponibles pour faire face aux crises pouvant survenir sur son territoire.

Si la Belgique – et Namur en particulier – est relativement préservée face aux grandes catastrophes naturelles telles que tremblement de terre ou éruption volcanique, aucune commune ne peut prétendre être à l'abri d'une situation de crise. Il suffit de repenser à l'effondrement des immeubles rue Léopold à Liège ou plus récemment encore l'accident de trains de marchandise à Godinne pour s'en convaincre. Chaque situation de ce type implique une réaction rapide : qu'il s'agisse en priorité de la sécurité des citoyens (éteindre un incendie, évacuer un immeuble, apporter les soins médicaux,...) ou de soutenir les victimes et leurs proches. Pensons par exemple au relogement et au ravitaillement.

Savoir quels moyens sont disponibles, et comment les mobiliser rapidement et efficacement, est donc primordial pour gérer une situation d'urgence.

Deuxième ligne de force de ce plan d'urgence : favoriser une « approche multidisciplinaire ». Mais encore ? La police, les pompiers et les services médicaux gèrent tous les jours des accidents d'ampleurs diverses. Une situation d'urgence nécessitant le déclenchement du plan communal amène d'autres acteurs « civils » à collaborer : la communication d'une part mais également les renforts logistiques (un besoin de sacs de sable, de camions ou de boissons pour n'en citer que quelque uns) pouvant venir de services communaux, de la protection civile voire de l'armée. Sans oublier le CPAS qui apporte un précieux soutien dans le volet psycho-social.

Chaque discipline possède un « plan mono-disciplinaire » (le plan global étant l'articulation de ces cinq plans), dont le « PIPS », plan d'intervention psycho-social, qui peut être déclenché sans que cela n'implique un déclenchement du plan global. Ce fut le cas récemment lors de l'incendie survenu dans le parking de l'hôtel Ibis et qui avait nécessité l'intervention des assistants sociaux du CPAS et de la Ville pour venir en aide aux personnes ayant dû quitter leur logement en pleine nuit.

Un travail important est réalisé en amont des situations d'urgence pour favoriser ce travail collaboratif entre ces corps de métier, chacun ayant un rôle précis, formalisé dans le plan. Car la véritable force de ce plan réside précisément dans cette complémentarité entre disciplines.

Réunies au sein de la Cellule de sécurité, ces disciplines ne travaillent pas, du reste, qu'en cas de situation de crise, mais se réunissent régulièrement sous la présidence du Bourgmestre pour analyser les grands événements à venir et proposer un dispositif de sécurité préventif adapté à l'événement.

Préparation, anticipation et collaboration sont ainsi les mots-clés de ce plan qui, plus qu'un document papier, est une véritable philosophie de travail.

Cinq « disciplines » sont identifiées :

D1 = Pompiers
D2 = Médical et psychosocial
D3 = Police
D4 = Logistique
D5 = Communication

Reste à garder à l'esprit que si la Ville se prépare autant que possible à faire face à des situations d'urgence, personne ne peut prétendre être prêt à faire face à toutes les situations.

Notons que le plan communal d'urgence est complété par un plan provincial – géré par le Gouverneur – et un plan fédéral – géré par la Ministre de l'intérieur, en fonction de l'ampleur de la catastrophe.

B.D.

Envie d'en savoir +

www.crisis.ibz.be
site du Centre de crise fédéral.

twitter.com/VilledeNamur
compte Twitter qui sera utilisé en cas de déclenchement du plan pour informer en temps réel.

www.polnam.be & www.ville.namur.be
une page « Urgence » y sera activée le cas échéant pour y publier les informations utiles (N° de call center, mesures pratiques,...).

Journée Découverte Entreprises

Le 7 octobre de 10 à 17h, les entreprises vous ouvrent leurs portes. Parmi celles-ci, Sambre et Meuse, le chantier naval installé à Beez, vous accueillera pour une visite exceptionnelle.
Info : www.jde.be

Le jeudi jeudi 22 novembre 2012

2ème bourse Win-Win à Namur

win

win

Vous connaissez le sponsoring, ce financement du monde sportif ou associatif par les entreprises. Le temps d'un soir... oubliez-le ! Désormais, les échanges se font en mode win-win. Rencontres et échanges de services entre associations et entreprises donnent le ton pour une nouvelle forme d'entraide !

Qu'est-ce qu'une bourse win-win ?

Il s'agit d'une rencontre entre entreprises et associations au cours de laquelle les besoins des unes et les offres des autres sont mises en concordance.
Les entreprises locales peuvent aider les associations de différentes manières : en offrant des compétences spécifiques (conseils en marketing, en IT,...) ou encore en mettant à disposition des locaux, en donnant du matériel...
Quant aux associations, elles peuvent offrir de l'aide pratique pour l'organisation d'un événement d'entreprise, de la publicité, des abonnements à des clubs sportifs,... Mais attention, il ne peut être question de transactions financières !

Quelques exemples d'échanges concrets

Une PME locale offre des PC à une association, laquelle fait une animation à l'occasion d'un team building ou d'une fête d'entreprise.
Un bureau de consultance local apporte son aide à la création du site web d'une association et cette association diffuse les logos de l'entreprise lors de ses événements et dans ses dépliants.
L'idée est de créer une **réciprocité entre entreprises et associations**. Tant l'association que l'entreprise peuvent avoir quelque chose à offrir, ou l'envie de créer de nouveaux partenariats ou de tout simplement se faire connaître et échanger ses cartes de visites pour des projets futurs.

Le concept commence à faire des petits en Belgique. En effet, les villes de Liège, Bruxelles, Alost, Malines, Braine l'Alleud, La Louvière et bien d'autres se sont lancées dans l'aventure Win-Win depuis déjà 3 ans.
La bourse d'échange aura lieu le jeudi 22 novembre 2012 de 19h00 à 21h00 (accueil dès 18h30) dans les bâtiments du SPW, boulevard du Nord à Namur (dans l'espace de la "rue du Levant")

Infos : 081/33 73 03
winwin@namur.be
www.winwin.be/namur

Le samedi 22 septembre 2012

Journée du Client

En juin dernier, l'opération « Routes du Commerce » vous donnait l'occasion de rencontrer commerçants et artisans dans leurs magasins, de découvrir leur quotidien, leur projet, leur vision du métier, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Chaque participant était d'ailleurs reparti avec cadeaux, bons de réduction, et quelques souvenirs aussi instructifs qu'agréables. Ce 22 septembre, les commerçants de Namur et d'ailleurs vous gâtent une fois de plus : chaque client qui fera ses achats dans les boutiques participantes du grand Namur se verra offrir un petit cadeau par son commerçant. Et vu la qualité des maisons namuroises, entre le chocolat et les fleurs, entre les livres et les chaussures, nul doute que les clients seront fêtés dignement !

Journée du Client
Infos : UCM – 081/32 03 15
www.journeeduclient.be

Le samedi 20 octobre 2012

65 ans de la JCI

La Jeune Chambre Internationale est une association de jeunes leaders et entrepreneurs de 18 à 40 ans qui a comme philosophie d'apporter des changements positifs à la communauté et à l'individu par l'action dans quatre domaines : l'économie, l'internationalisme, le social/communautaire et le développement personnel.
Fondée en 1947, la JCI Namur fête ses 65 ans en 2012. À cette occasion, l'association souhaite réunir les membres de JCI Namur, actuels et anciens, ceux de Wallonie et de Belgique, lors d'un événement d'exception. Vous en faites partie ? Contactez la JCI !
Infos : JCI Namur asbl
Place d'Armes, 1 à 5000 Namur
0474/844 999 - www.jci-namur.be

Toussaint

Le temps des Chrysanthèmes

Dans le froid de novembre, les visites au cimetière font partie de l'hommage aux défunts, dans une démarche de souvenir et de recueillement. L'entretien des cimetières, la gestion des concessions font également partie du travail de l'administration.

La Toussaint est l'occasion de fleurir la tombe d'un proche ou d'un aïeul, de procéder à un entretien léger : enlever la mousse, remplacer un vase... Si les menus travaux d'entretien sont évidemment les bienvenus, les travaux d'importance, qui touchent à la structure de la sépulture, ne sont pas autorisés du 22 octobre au 2 novembre inclus, par respect pour les familles et les visiteurs, nombreux à cette période.

C'est souvent à la Toussaint que l'on découvre un avis officiel, apposé sur la sépulture. À quoi sert-il ? Quelles suites y donner ?

* L'avis d'expiration indique que la concession est à renouveler. Il est apposé un an avant l'expiration effective, et s'accompagne d'un courrier aux personnes intéressées, afin de leur laisser un délai raisonnable pour se mettre en ordre. Les anciennes concessions à per- pétuité (avant 1971), non encore couvertes par un titre valable de concession, sont également à renouveler. Cette formalité s'opère gratuitement, pour peu que l'état d'entretien de la sépulture soit jugé satisfaisant par le responsable du cimetière.

* L'avis d'abandon est un message d'alerte : la sépulture n'est pas entretenue, ou est abîmée par endroit et peut représenter un danger. Elle doit être remise en état. Si au terme d'un délai d'un an, la sépulture n'a pas été entretenue ou réparée, la sépulture sera réputée à l'abandon : la Ville pourra mettre fin à la concession.

* L'avis de désaffectation concerne les tombes sans concession. Celles-ci peuvent être réaffectées après 5 ans. L'avis indique que la sépulture va être enlevée. La famille du défunt peut alors demander à ce que la dépouille soit transférée vers l'ossuaire, ou dans une concession, pour la durée de son choix.
Dans tous les cas, les personnes concernées par ces avis sont invitées à prendre contact avec le Service de Gestion des Sépultures, qui apportera toutes les précisions utiles, au cas par cas.

Infos :
Service administratif de la Gestion des Sépultures
de la Ville de Namur
081/24 87 54 ou 55 ou 94

Cimetière de Vedrin

Le Clos des Croix de Fonte

Saviez-vous que le cimetière de Vedrin, derrière la petite chapelle, abrite quelques trésors de notre patrimoine ?

Autrefois, les tombes n'étaient pas de marbre, mais ornées de croix de fontes, coulées au temps où les aciéries faisaient la richesse de notre pays. Parées de symboles variés, mythiques et religieux, quelques-unes de ces croix ont été sauvées de la destruction dans les années 90. Les concessions qu'elles ornaient arrivaient à terme, et les tombes étaient visiblement à l'abandon. Quelques villageois passionnés les ont récupérées et étudiées, avant de les exposer dans l'enclos qui fait dos à la Chapelle.
Cinq élèves de l'école de la Sitrée, voisine du cimetière, les ont soigneusement restaurées cet été, en respectant au mieux les couleurs d'époque. Sous le guidage bienveillant d'un bénévole passionné et de leur professeur, ils ont travaillé au cœur du village, apportant tout le soin nécessaire à ce bel ouvrage. C'est selon leur professeur, une expérience de chantier très positive, qui a enrichi autant leur bagage professionnel que relationnel.
Si, aux alentours de la Toussaint, vos pas vous guident vers le cimetière de Vedrin, prenez le temps d'admirer ce travail remarquable de sauvegarde d'un petit patrimoine funéraire d'exception.

Heure d'ouverture des cimetières :

	Avant le 01/11	**Après le 01/11**
Namur	8h00 - 18h00	8h00 - 17h00
Jambes	8h00 - 17h00	8h00 - 16h30

Les autres cimetières de la commune sont accessibles librement, dans le respect dû au lieu et aux riverains.

Fêtes de Wallonie

Vive Nameur po tot !

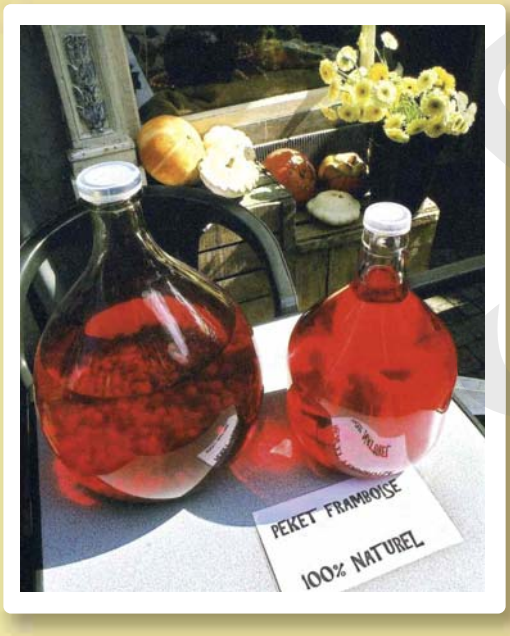

Le Wallon est festif, c'est bien connu ! Si Mons a son Doudou et Liège son 15 août, c'est à Namur qu'on fête avec le plus d'éclat la Wallonie, lors des traditionnelles festivités du 3ème week-end de septembre.

Et il y en a pour tous les goûts ! Fanfares en uniforme, têtes d'affiches, reprises rock'n'roll, chorales déjantées ou plus classiques, les Wallos se vivent en musique, de la Place d'Armes à la Cathédrale Saint-Aubain, en passant par le Grognon ! Ventre affamé n'a pas d'oreilles... En cette année des saveurs, les rues regorgent de choix pour vous restaurer. Plutôt terroir, ou exotique ? Escargots, potée ou crêpes à la cassonade feront frétiller vos narines, pittas, sushis, huîtres ou tartiflettes apaiseront toutes vos envies, tandis que la Grèce vous régalera tout autant, et pas seulement de feta ou d'olives !.

Que vous optiez pour la route du péket ou pour de délicieux cocktails sans alcool, nul doute que Namur saura vous réjouir. Les plus jeunes redécouvriront avec joie les carrousels et autres jeux de bois, les plus grands festoieront dans la bonne humeur et les traditions, entonnant un Bia Bouquet rassembleur, cher au cœur des Namurois...

Un village wallon

Le Collège des Comités de Quartiers Namurois fête cette année ses 25 ans. L'été fût l'occasion de quelques rendez-vous festifs : la fête des voisins en mai, c'était eux. La balade gourmande du 21 juillet aussi. Cette fois l'invitation se décline aux couleurs de la Wallonie, des Wallonies pourrait-on dire..

Place Maurice Servais, vous trouverez non pas des chalets en bois, mais de vraies maisonnettes, avec des moellons et des ardoises, où villes et communes wallonnes vous présenteront leurs trésors locaux : gastronomie, tourisme, projets fous seront au rendez-vous. Que vous soyez bière ou pâté, couque ou chocolat, le village vous régalera.

Pour l'ambiance, un kiosque à l'ancienne proposera une programmation musicale familiale, à décibels mesurés... Et quelques pas plus loin, le baby-bar d'Alice facilitera la vie des familles : parc à poussettes, espace allaitement, mobilier adapté permettront aux jeunes parents de profiter des « wallos » avec leurs bambins.

Au cœur du village, vous trouverez non pas un, mais deux hôtels de ville ! L'un présentera Namur, son art de vivre et ses talents, l'autre accueillera Liège2017, le projet d'expo internationale belge.

Enfin, la Grèce, invitée d'honneur de la Wallonie, sera présente également.

Vendredi 14 de 14h à 23h, samedi 15 et dimanche 16 de 12h à 23h.

Infos : 081 24 64 49

www.ville.namur.be - www.fetesdewallonie.be

Li bia bouquet

Nicolas Bosret

C'est d'mwin li djoû di m'ariadje
Après'tez, après'tez tos vos bouquèts
Nos lès mèstrans au cwârsadje
Dès bauchèles di nosse banquèt
Mins c'est l'mène li pus djolîye
Ossi vraîmint dji m'rafîye
Dè lî donner li bouquèt
Elle aurè li bia bouquèt.
Ç'a stî one saqwè d'drole
L'ôte fîye dj'aveuve one crole
Tot-aspouyî
Dj'alais soki
L'amoûr vint m'rèwèyi

Ç'asteûve mi p'tite Marîye
Come èlle esteûve djolîye
Quèn-embaras
Ça stî ç'djoû-là
Qui dj'a signé l'contrat.

Adiè totes mès folîyes
Dj'intère dins l'confrérîye
C'è-st-à l'auté
Qui dj'va djurer
Amoûr, fidélité.

C'est d'mwin qu'dji m'boute à pièce
Adiè tote li djon-nèsse
Po comincî
Dji m'va satchî
A l'cwade à tot spiyî.
C'est d'mwin li djoû di m'ariadje
Après'tez, après'tez tos vos bouquèts
Nos lès mèstrans au cwârsadje
Dès bauchèles di nosse banquèt
Mins c'est l'mène li pus djolîye
Ossi vraîmint dji m'rafîye
Dè lî donner li bouquèt
Elle aurè li bia bouquèt.

La programmation musicale

Les fêtes commenceront le jeudi 13/09 sur la Place Saint-Aubain, avec Lieutenant, Malibu Stacy, les sympathique Bikinians, les énergiques Shaka Ponk et l'inégalable Mister Cover.

Vendredi soir, la soirée s'amorce joliment, avec Kennedy's Bridge, programmé cet été aux Ardentes sur la place Saint-Aubain, ou Delirium Framboise au Grognon. La Place d'Armes accueillera le Namurois Siddharta Björn, pour s'épanouir ensuite avec les télégéniques Joshua (21h20, place Saint Aubain), et l'électro-dandy Ozark Henry. La fin de soirée sera rap ou rock, selon que vous rejoigniez Soprano à 22h30 au Grognon, ou Sweek à minuit place d'Armes.

Samedi, les choix s'annoncent cornéliens. La très jolie musique de Li-Lo vous accueillera place d'Armes dès 19h30. Lui succèderont les Morning Maniacs, et l'ambiance de feu des Kosmos Festival et autres Camping Sauvach.

Le Grognon vous propose une soirée résolument jeune, avec Noa Moon et sa guitare, les Intergalactic Lovers ou encore Geike, Triggerfinger et Mr Wa.

En quête de belle langue ? Optez pour la place Saint-Aubain, qui s'égayera de l'accordéon de Didier Laloy et son comparse Milann (19h20), avant de plonger dans l'univers délicieux de la Grande Sophie (21h), ou celui de De Palmas (22h30).

Dimanche, place aux enfants sur le Grognon, avec le lutin Plop et Mega Mindy. Dès 16h, les rythmes s'affolent avec Micko Léâo rue du Collège. En soirée, la place d'Armes s'acoquinera avec la bien-nommée Compagnie Picole (19h) et les délirants Frigobox Toeristen (20h30), réservant ses dernière salves de rythmes rock pour le lundi des Namurois.

Les rendez-vous « tradition »

Plus que jamais, c'est la fête des quartiers, cette année ! Le Collège des Comités de Quartiers Namurois fête ses 25 ans, et pour sûr, ils font ça bien !

Côté musique, suivez la route de votre choix : chanson française, jazz ou tradition, familiale ou en fanfare, ouvrez grand les oreilles, ça va swinguer !

Côté animations, chaque quartier met les petits plats dans les grands pour faire de ces quelques jours des fêtes aussi goûtues que joyeuses.

Le programme détaillé, quartier par quartier, est disponible début septembre dans les commerces et points info de Namur. Retrouvez-y toutes les animations qui font la renommée des fêtes de Wallonie namuroises !

Samedi 08 septembre

11h00 Remise des clefs de la ville aux Présidents de Quartiers dans les Jardins du Maïeur
14h30 Défi de la plus grande Avisance pour le 25e anniversaire du CCQN (Rue du Collège)

Mercredi 12 septembre

19h00 Ouverture officielle avec hommage à Fr. Bovesse (Porte de l'Entre Sambre et Meuse)
20h00 Soirée de Gala et remise de la Gaillarde d'argent

Jeudi 13 septembre

13h00 Remise des trophées du Mérite Wallon
17h15 Route des Plaques, sur le thème de la démocratie (Jardins du Maïeur)

Vendredi 14 septembre

12h00 Après-midi des écoliers (pl. d'Armes)
18h00 Inauguration du Village Wallon des Saveurs
19h30 Inauguration de Nameur Li Glote par le Ministre Président de la Wallonie et les autorités communales et provinciales

Samedi 15 septembre

11h00 Réception de la Ville dans les Jardins du Maïeur : bienvenue à tous !
14h00-16h30 Les Walloniades (pl. St Aubain)
22h00 Feu d'artifice

Dimanche 16 septembre

10h00 Pèlerinage Provincial du Souvenir, départ du cortège Place Saint-Aubain à 10h puis cérémonie d'hommage au Cimetière de Belgrade (10h50)
14h00-17h30 Musique et folklore (pl. St Aubain)
16h15 Finale du Combat des Echasseurs
17h30 Remise de l'Echasse d'Or

Lundi 17 septembre

10h00 Messe en wallon à l'église St Jean Baptiste
19h00 Enterrement de l'Arsouille et des Fêtes de Wallonie

De l'Église Notre-Dame à l'Espace Culturel d'Harscamp

1750 : l'année où débutent les travaux de construction de l'Église Saints-Pierre-et-Paul, rebaptisée Notre-Dame en 1802

Le temps, c'est essentiel!

Une des grandes énigmes du travail d'une administration est souvent le temps que prennent certains projets à voir le jour. Vu de l'extérieur, le bâtiment de l'ancienne église Notre-Dame n'a guère changé depuis vingt ans. Et pourtant...

Le temps est relatif, nous le savons. Il l'est d'autant plus sur des dossiers de grande importance comme celui-ci. Propriété de la Fondation d'Harscamp, l'église, désacralisée depuis 2004, ouvrira ses portes au public prochainement, sous le nouveau nom d'Espace Culturel d'Harscamp. Enfin, diront certains, à raison. Mais ce n'est pas sans raison.

Pour cela, il vous faut faire un emprunt. Vous devez donc choisir un banquier. Pour être certain d'avoir le meilleur taux, vous prenez vos renseignements auprès de plusieurs banques. Après avoir étudié votre dossier, et obtenu l'aval de son groupe, si tout va bien, votre banquier donnera son feu vert. Il faut ensuite répéter la même démarche pour choisir un architecte, un entrepreneur... Une fois le permis obtenu, et les conditions réunies, votre chantier peut commencer. Bien sûr, il faut compter avec la météo, avec les imprévus de chantier. Ensuite réceptionner vos travaux, procéder aux divers raccordements – selon les délais imposés par votre fournisseur d'eau, de gaz, d'électricité... Et le chantier prend facilement un à deux ans.

Transposons ce calendrier à l'échelle d'un bâtiment public. Le choix des architectes et des entrepreneurs doit se faire en respectant les principes qui régissent les marchés publics, suivant une procédure précise, dans un cadre légal strict.

La dépense doit être prévue au budget, établi chaque année, et modifié, si la Région l'autorise, une à deux fois l'an maximum. Pas question de faire une dépense imprévue ! La dépense doit être motivée, et approuvée par les autorités. Là où votre famille déciderait en quelques jours, il faut attendre une réunion des autorités compétentes (au niveau de la commune, c'est le Collège , en réunion hebdomadaire, ou le Conseil, mensuel), pour voter une décision de dépense : cela s'appelle engager la dépense. La loi exige également que soient approuvés le cahier des charges, et le choix du fournisseur ou de l'entrepreneur... Tout ce processus prend au plus vite 3 à 6 mois. Pour peu qu'il faille un complément d'information, et le dossier est reporté d'un mois...

Pour choisir l'entrepreneur qui va réaliser le chantier, l'institution lance un «appel d'offre», invitant les entreprises compétentes pour ces travaux à se manifester, et à proposer un devis, une offre. Evidemment, tout comme vous laissez quelques jours à votre plombier pour répondre, les soumissionnaires disposent d'un délai, fixé par la loi à 42 jours, le plus souvent. Le choix se fera selon des critères définis au préalable, parfois simplement sur base du prix, mais parfois aussi selon des critères spécifiques. Dans le cas de la toiture du Centre Culturel d'Harscamp, le classement du bâtiment oblige à choisir un artisan spécialisé dans la restauration du Patrimoine, ce qui révèle une difficulté de plus.

61 : c'est le nombre de propositions qui ont été rentrées au CPAS lors de l'appel à projets lancé en 2009

En effet, les artisans qualifiés pour ce type de travaux sont rares, et souvent très sollicités avec des plannings chargés. Vu le nombre d'intervenants (Fondation d'Harscamp, CPAS, Ville, Région -Direction de la Restauration et fonctionnaire délégué-, et la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles...) et pour peu qu'une étape traîne un peu (un membre absent, un changement de personnel, une négociation budgétaire...), et le chantier est reporté à la fin du planning de l'artisan, entraînant un retard d'autant plus conséquent sur le calendrier global. C'est ce qui s'est passé avec la toiture notamment : entre l'aval de la Région Wallonne, l'octroi des subsides et les difficultés d'agenda des différents intervenants, les travaux commencent ces jours-ci, alors que l'artisan est choisi depuis des mois.

Ces procédures sont longues, c'est vrai. Elles ont été mises en place pour garantir que les marchés soient attribués en bon père de famille, sans favoritisme, dans le meilleur intérêt de tous. Chaque étape doit être approuvée et validée, et est susceptible d'être contestée. Le corollaire inévitable en est le temps... pour mille et une raisons !

Petit rappel historique

Dès 1936, le bâtiment a été classé comme Monument, c'est-à-dire bien immobilier dont la protection se justifie en raison de son intérêt historique, archéologique, scientifique, artistique, social, technique ou paysager Actuellement, il est inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie, cette matière a ayant été régionalisée en 89.

La même année, l'église Notre-Dame sera fermée au culte. Mais ce n'est qu'en 2004, après une procédure longue de deux ans, qu'elle sera désacralisée, et confiée à la gestion du CPAS avec la mission de donner au bâtiment une vocation culturelle, en accord avec l'histoire du lieu.

En 2008, le Ministère wallon modifie la législation autour du « Certificat de Patrimoine », dans une volonté de simplifier les démarches. Cela implique notamment la mise en place d'un Comité d'accompagnement, incluant le maître d'œuvre et son auteur de projet, en l'occurrence les représentants du CPAS, les autorités locales, le fonctionnaire délégué de la Région Wallonne, un représentant de la direction de la Restauration, et un de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles.

Une première étape s'impose alors : évaluer l'état du bâtiment. Pour réaliser cette fiche sanitaire, depuis l'appel d'offre jusqu'à la remise de la fiche, six mois seront nécessaire.

Une fois les impératifs définis –essentiellement la toiture, la sortie de secours, et les sanitaires-, le Comité d'accompagnement lance un appel aux Namurois pour définir le devenir culturel de l'église Notre-Dame. Pendant un mois, les citoyens sont invités à proposer leurs projets pour l'église. Au 6 mars 2009, 61 propositions seront rentrées, représentant une quinzaine d'acteurs socio-culturels et citoyens du namurois. Un groupe de travail politique, institutionnel et citoyen est mis en place pour évaluer les propositions, et décider de la réaffectation du bâtiment.

Celui-ci étant classé, l'Institut du Patrimoine Wallon a apporté son éclairage précieux dans le cadre de sa mission de conseil en réaffectation. Dès décembre 2009 et tout au long de 2010, l'IPW sera l'interlocuteur privilégié du chef d'ouvrage, notamment pour réaliser les études de faisabilité des principaux projets retenus. Au final, c'est le projet de centre culturel polyvalent qui sera choisi, avec trois domaines de prédilection : le chant choral, la musique, et les expositions de qualité. D'autres activités pourront bien sûr s'y dérouler, tels des événements liés au FIFF, au Centre Culturel régional ou encore des activités du quartier.

Pour cela, il faut au préalable attendre les permis d'urbanisme, réaliser les travaux, et établir une charte d'occupation des lieux. Le marché de la sortie de secours a été attribué en 2012, de même que celui, plus conséquent, de la toiture. Dans quelques semaines, les portes du Centre Culturel d'Harscamp s'ouvriront au public, notamment pour des expositions photographiques lors du Fiff et de la Quinzaine de la Nature.

La rénovation intérieure du bâtiment se poursuivra entre les rendez-vous et événements. Le financement se fera notamment sur base des rentrées financières engendrées par les activités, et les subsides de la Wallonie, pour la préservation de ce patrimoine magnifique. Avec les contraintes de temps et de procédures que vous comprenez désormais...

CVR

www.eglisenotredamenamur.jimdo.com

Infrastructures
chantiers en cours

École d'Andoy
Reconstruction de l'école après incendie. Montant global, 2.294.596 € (483.132 € à charge de l'assurance et 1.811.463 € à charge de la Ville).

Église St Martin de Dave
Restauration de la toiture de l'église classée pour un montant de 538.200 € subsidié à concurrence de 60% par la Wallonie.

FC Wartet
Construction d'un nouveau bloc vestiaire et cafétéria 705.430 € dont 75% sont subsidié par la Wallonie.

École de Wartet - Extension
Montant de 1.333.473 € dont 808.680 € pris en charge par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Académie des Beaux-arts
Phase I : Construction d'une nouvelle extension de l'académie (3 classes et 2 ateliers) pour un montant de 1.123.725 €

Musée Archéologique
ancienne école des Bateliers

Nouveau Musée Archéologique de Namur, pour un montant de 4.200.000 €

Salle polyvalente de Naninne
installation d'une cuisine pour un montant de 24.525 €

École de Belgrade
Mise en conformité de la cuisine : 52.000 €

Chantiers à venir

Tennis club de Bouge
Renouvellement de la toiture : 35.000 €

Château d'Amée
Accès PMR et réfection de l'escalier extérieur : 120.000 €

Hall du Parc des Sources
Renouvellement de l'isolation de la toiture : 738.263 €

Hall des Cortils
Remplacement des exutoires de fumées : 153.521 €

Une nouvelle crèche à Belle-vue

60 places d'accueil pour les tout petits

Au vu de l'accroissement de la population sur le plateau de Jambes-Erpent, c'est toute une série de services de proximité que l'on se doit de développer pour le bien-être des familles. Notre Ville se trouve confrontée à de nouvelles demandes, à de nouveaux besoins, notamment ceux exprimés par les jeunes parents.

Le déficit actuel de places d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans empêche nombre de parents de pouvoir trouver ou retrouver un emploi. Il les contraint parfois à interrompre leur carrière ou à confier leurs enfants à des personnes non qualifiées ou non contrôlées.
La construction de cette nouvelle crèche, tout en répondant à un besoin présent, s'inscrit également dans une réflexion globale d'aménagement du quartier. À proximité des axes principaux, avec un parking aisé et prochainement une école, ce service s'intègre parfaitement dans un projet durable. Tout bénéfice pour la qualité de vie de la famille !

Un bâtiment...

Fort de ces lignes conductrices, un marché public de « conception et réalisation » a été lancé. Ce mode de réalisation a déjà fait ses preuves chez nous, notamment pour les Halls de Beez et de Temploux.
Les 6 offres reçues ont été analysées par un groupe de travail composé d'architectes, de représentants de la Sonefa, de l'One et du SPW.

Afin de mener à bien ce projet, il paraissait en effet nécessaire et pertinent de mettre en place une collaboration étroite avec avec la Sonefa, organisme chargé de gérer les crèches communales, et dont les services administratifs et techniques seront hébergés au sein de la crèche Belle-vue. L'orientation du bâtiment a été choisie de manière à favoriser une utilisation rationnelle de l'énergie.

Ce projet d'un montant total de 2.339.000 € est subsidié par la Wallonie pour un montant de 888.080 €.
La crèche Belle-Vue aura une capacité d'accueil de 60 places (équivalents temps plein) qui seront ouvertes progressivement.

...et un lieu de vie !

Une crèche n'est pas un lieu anodin, dans la mesure où elle participe au développement du jeune enfant, dans ses premières années. Une crèche revêt trois aspects principaux : c'est avant tout un lieu d'accueil auquel les parents confient leurs enfants pour une durée assez longue, c'est un lieu de socialisation où le enfant en bas âge va faire ses premiers pas vers le monde extérieur, sans sa famille, c'est également un lieu de vie collective où le bambin va être confronté à d'autres adultes, à d'autres enfants, à d'autres réalités que l'environnement familiale. D'autre part, force est de constater que les environs fourmillent de milieux d'activités diversifiés pour tous les goûts : mouvements de jeunesse, comité de quartiers, activités sportives et artistiques,...
Des synergies entre la crèche et la future école sont aussi à souhaiter tout autant que des partenariats avec les groupements associatifs jambois particulièrement dynamiques. Des projets créatifs existent déjà afin d'ouvrir les horizons de nos petites têtes blondes tels que l'éveil musical ou la psychomotricité lorsque c'est nécessaire.
La création d'un milieu d'accueil de qualité est donc primordiale. Les « petits » pourront ainsi effectuer, en toute quiétude, leurs premiers pas vers le monde extérieur.

La crèche se présentera comme suit :

Au rez-de-chaussée

- L'entrée avec les équipements collectifs
- 5 unités de crèche de 12 enfants chacune
- Une zone technique fonctionnelle

À l'étage

- Des locaux administratifs (bureaux, salle de réunions...)
- Des locaux pour la logistique (atelier, stockage)

Chaque unité disposera d'un espace extérieur aménagé et clôturé où les enfants pourront s'ébattre quand la météo le permettra.

Un centre du visiteur à la Citadelle

Un fabuleux voyage à travers 20 siècles d'histoire… et plus

La caserne de Terra Nova est le vaisseau amiral de la citadelle. De là partent les visites des grands souterrains et le tour en petit train du domaine fortifié. Mais il manque un véritable centre du visiteur, qui donne les clés de compréhension du site et de son histoire. Cette lacune sera comblée après une rénovation de la caserne et de la conciergerie qui veillera à mieux isoler et chauffer ces bâtiments très énergivores. Un nouvel espace Horeca, un accueil-boutique et un local de classe pour les visites scolaires compléteront l'infrastructure.

Salle d'introduction
Invitant au voyage, la salle d'introduction fournit un condensé des clés de compréhension du site, qui peuvent être approfondies par la visite des salles suivantes.

L'histoire mouvementée de la Citadelle se raconte à chaque détour du site, dans les pierres des murailles et dans le sol, dans la végétation abondante, au gré du paysage et du temps. Le rez-de-chaussée de la caserne de Terra-Nova, dont la rénovation s'impose afin d'accueillir au mieux les visiteurs d'ici et d'ailleurs, proposera une immersion dans l'histoire, un outil didactique moderne utile tant aux professeurs d'école qu'aux touristes de passage, afin que chacun puisse décrypter l'histoire, en comprendre les signes et les traces.

À partir de ce que l'on voit depuis les chemins de ronde, le Centre du visiteur retracera 20 siècles d'histoire militaire et urbaine en Europe. Il présentera la géologie et la géographie locales, nécessaires à la compréhension de l'histoire de la planète, mais aussi de notre histoire humaine. De manière originale, il posera la question de l'avenir de la civilisation urbaine en faisant le lien entre passé, présent et futur : une question universelle pour toutes les villes du monde.

Que ce soit pour une introduction générale ou l'approfondissement des connaissances, chacun y trouvera son compte, la scénographie prévoyant plusieurs niveaux d'information.
La visite s'organise comme un voyage dans le temps, de la formation des continents aux défis de demain. Tel le fil d'Ariane, un ruban de documents et d'images serpente à travers l'histoire mouvementée de Namur, tantôt sous la forme d'un mur d'enceinte médiéval et de ses tours, tantôt se déliant pour symboliser l'ouverture du site au tourisme. Il offre de la sorte une représentation dynamique et vivante, avec le support des dernières technologies et mettant en scène divers objets témoignant de l'histoire de la citadelle tels que la copie du plan relief de 1748, la maquette du stade des jeux, des canons, la balustrade Hobé et une cabine du téléphérique…

Vue aérienne de la caserne

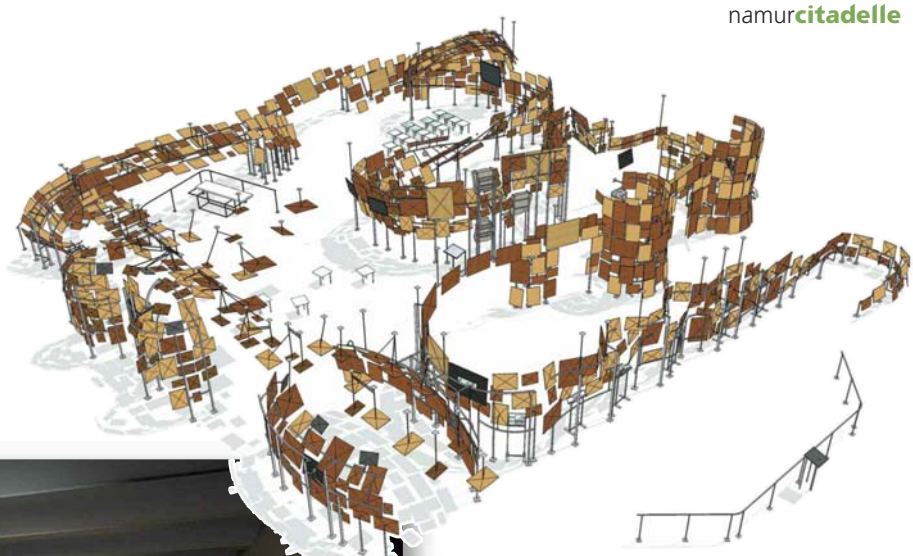

↑ *Vue en perspective du ruban. Afin de lui garder sa fluidité, seules certaines écailles comporteront de l'information.*

← *Le ruban, composé d'écailles en bois de diverses tailles, comportera des textes explicatifs, des illustrations, des animations, des vidéos… L'avantage de ce système d'écailles étant que leur contenu est actualisable.*

Ces travaux sont également l'occasion d'améliorer la performance énergétique du bâtiment, actuellement insatisfaisante. Les menuiseries des fenêtres seront restaurées à l'identique, le sol recevra une chape isolante et le bâtiment bénéficiera d'un système de chauffage beaucoup plus performant.

Le centre est conçu dans la préservation de la structure des chambrées typiques de la caserne et ne supprime pas les salles mises en location. Afin de proposer au visiteur ou au promeneur une offre complète, un espace Horeca sera également aménagé.

Avec ce nouveau centre du visiteur, la citadelle de Namur s'enrichit d'un outil pédagogique et ludique indispensable. Il viendra renforcer l'attractivité du site, qui brille déjà de quatre soleils au classement des attractions touristiques du Commissariat général au Tourisme.

Les travaux débuteront à l'automne 2013, l'ouverture est programmée début 2015.

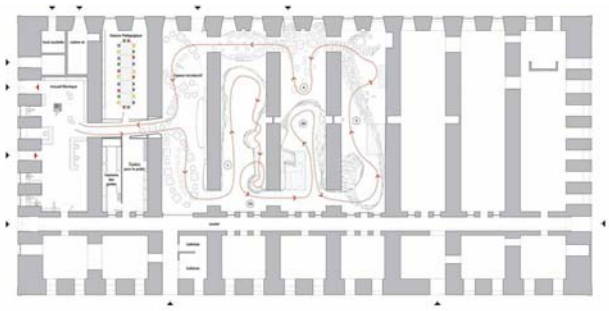

Plan de circulation. Six travées du rez-de-chaussée de la caserne sont concernées. La première comprend un espace d'accueil/boutique, la seconde un local pédagogique et un local pour les vestiaires. Les quatre travées suivantes sont consacrées à la présentation du site, en quatre thématiques : la géologie, le Moyen-Age, les Temps Modernes, Namur et sa citadelle après 1860 et enfin, les Enjeux actuels.

Nouvelle scénographie

Les souterrains aussi !

Inspectant la citadelle de Namur, Napoléon l'aurait qualifiée de « termitière de l'Europe » en raison de son important réseau de souterrains. Il est vrai que ceux-ci sont impressionnants et qu'ils racontent plusieurs siècles de sièges et d'art de la guerre. Mais, pour le touriste d'aujourd'hui, il n'est pas facile de s'y retrouver dans ce dédale historique. Voilà pourquoi une nouvelle scénographie est en préparation pour mettre en valeur ce patrimoine exceptionnel tout en aidant le visiteur à se repérer sous terre.

Crâne de rat et squelette vivant...
Festival de l'étrange !

© Namurimage - Marc Antoine

Des Os, émois...

Revoilà Halloween, ses crocs, ses cracs et ses cris ! Le 31 octobre, la citadelle accueille petits (dès 4 ans) et grands dès 11h pour des explorations étranges, des animations frissonnantes, des expériences hallucinantes ! Train fantôme, labyrinthe ou gibier de potence, pleureuses et momies... Tout est bon pour se faire un peu peur en apprenant !

À la nuit tombée, la traditionnelle balade aux flambeaux prend le relais, sur le thème des os et des crânes en lien avec les fouilles archéologiques menées en ville et sur la Citadelle même.
Vous n'êtes pas libre le 31 ? Allons donc ! Les balades sont organisées du jeudi 1er au dimanche 4, à raison de 6 départs par jour, dont deux aux flambeaux... Pensez à réserver !

Du 31 octobre au 4 novembre : Halloween à la Citadelle
Terra Nova - Route Merveilleuse - Namur
Infos : 081/65 45 00 - www.citadelle.namur.be

La Citad'In

**La haute saison touristique se termine, mais la Citad'In roule toujours pour vous !
Elle ralentit toutefois la cadence, et circulera les WE, congés scolaires et jours fériés de la mi-septembre à la mi-novembre.**

Tarifs

3€/pers aller et retour avec commentaires
2€/pers aller et retour sans commentaires

À la santé de Blanche de Namur !

Balade aux flambeaux
le 24 novembre

Blanche de Namur, fille de Marie d'Artois et de Jean 1er de Namur, fût reine de Suède et de Norvège, mais à quelle époque était-ce ? Et savez-vous quand la bière du même nom, hommage houblonné à la belle et fine reine, a remporté le « World Beer Awards » de la meilleure blanche ?
En cette année des saveurs, la Citadelle, traversée par la rue Marie d'Artois -il n'y a pas de hasard... - a décidé de mettre la douce Blanche à l'honneur, ainsi que d'autres trésors produits par les brasseries locales, notamment lors de la première balade au flambeau de la saison hivernale, le samedi 24 novembre, à 18h30 et 20h30.
Découvrez d'abord l'histoire du site lors d'une visite commentée avant de pénétrer dans le plus grand réseau de souterrains existant au cœur d'une Citadelle en Europe !
La visite guidée terminée, vous serez invités à une dégustation de bières spéciales au fin fond des souterrains, dans une atmosphère unique en son genre. Après quelques explications sur la fabrication des bières et les brasseries locales, vous pourrez vérifier vos connaissances grâce à un grand quizz thématique. Bonne dégustation !

Balade « À la santé de Blanche de Namur », le 24 novembre 2012, départ à 18h30 et 20h30, depuis Terra Nova
Prix : 10€ adulte et 7.5€/enfant - Réservation obligatoire
Infos et réservation : 081 65 45 00 - www.citadelle.namur.be
Hors balade aux flambeaux, cette activité peut être organisée pour des groupes, sur réservation.

Infos pratiques
FIFFpass hebdomadaire :
25€ (tarif plein)
20€ (tarif réduit)
FIFFpass quotidien : 8€
www.fiff.be ou
info@fiff.be

27ème FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FRANCOPHONE

Du 28 septembre au 5 octobre 2012, le Festival International du Film Francophone de Namur célèbrera sa 27ème édition. Plus important festival de cinéma en Belgique francophone, le FIFF est aussi le plus grand festival de films dédiés à la francophonie au monde.

Le Festival de Namur, dont le président d'honneur est le comédien belge Olivier Gourmet, propose chaque année près de 150 films - longs et courts métrages, de fiction, d'animation et documentaires – œuvrant ainsi à la promotion de la **diversité culturelle**.
En clôture de cette semaine de festivités, la Cérémonie de Remise des **Bayards d'Or** récompense les lauréats des différentes compétitions.
Parallèlement à la programmation, le festival organise également de nombreux **ateliers et rencontres** permettant aux professionnels de se réunir et de bâtir, ainsi, le cinéma francophone de demain. Il contribue en outre à l'**éducation des jeunes à l'image et par l'image** au travers de ses nombreuses activités et séances pédagogiques rassemblant chaque années plus de 8000 jeunes de 3 à 25 ans.
Situé **au cœur de la capitale wallonne**, le FIFF est l'un des événements phares de Namur. Pendant une semaine, c'est toute la ville qui vit au rythme du festival ! Le chapiteau, situé place d'Armes, accueille tous les jours un très large public pour prendre un verre, écouter un concert, assister à une rencontre ou encore à une émission TV.
Cette année, nous sommes heureux d'ouvrir le festival avec le dernier film de Frédéric Fonteyne, « **Tango Libre** ». Le quatrième long métrage du réalisateur belge est interprété notamment par François Damiens et Sergi Lopez.
Au cours de cette semaine dédiée au cinéma francophone, de nombreux **événements et animations** sont organisés. « **Clap ou pas Cap ?** », concours destiné aux plus de 18 ans, aura lieu pour la troisième année consécutive. Ce concours de très courts métrages sur GSM sera parrainé par le groupe **PUGGY** qui nous fera l'honneur de sa présence le mercredi 03/10 lors de la diffusion des meilleurs films (Inscriptions sur le site de Cinépocket).
Autre événement à ne pas manquer, chaque année, le Festival met en avant une personnalité du cinéma francophone à travers son « **Coup de cœur** ». Après Ariane Ascaride, le FIFF a l'immense honneur d'accueillir **Benoît Magimel** ! 20 ans après être venu à Namur pour présenter le film « Le Cahier volé » de Christine Lipinska, il nous fera le plaisir de venir à la rencontre des Namurois dans le cadre d'une rencontre publique organisée en fin de festival. Une rétrospective de quelques-uns de ses films ainsi que deux de ses propres coup de cœur du cinéma francophone seront à cette occasion proposés.

Rendez-vous donc du 28 septembre au 5 octobre pour fêter le cinéma francophone !

Du 12/10 au 21/10

Festival du Film Nature

Ce Festival vous propose les meilleurs films nature du moment dans une qualité de projection numérique exceptionnelle.
Au programme, 10 jours de projections à couper le souffle, 30 films amateurs et professionnels en compétition et plusieurs avant-premières. Découvrez aussi les nombreuses activités proposées en parallèle : concours et exposition photos, conférences, village nature avec le Cercle des Naturalistes de Belgique, et sorties avec le Département des Eaux et Forêts.

Festival du Film Nature, Acinapolis
Rue de la Gare Fleurie 16 à Jambes
Infos : 081/43 24 40
www.festivalnaturenamur.be

Du 13/11 au 17/11

Media 10-10

Mi-novembre,, la Maison de la Culture de Namur accueillera la 34e édition (mais le 40e anniversaire...) de Media 10-10, Le festival du Court Métrage. À découvrir, plusieurs catégories dans une compétition ouverte aux réalisateurs de la Communauté européenne et de la Suisse, dont les très sympathiques OVNI (Objets Visuels Non Identifiés.

Maison de la Culture de la Province de Namur

Infos : 081/77 67 86
media10-10@province.namur.be
www.media10-10.be

Exposition

La papeterie de Saint-Servais

Chaque année, Clément Thonet, mémoire vivante du village de Saint-Servais, prépare avec la Bibliothèque de Namur, une exposition sur la vie d'autrefois. À l'honneur cette année : la papeterie Intermills de Saint-Servais.

L'exposition accueillie dans le hall de la Bibliothèque de Namur est une mine d'or de souvenirs, traces de la vie des Namurois au siècle passé. Fleuron de l'industrie locale, la Papeterie de Saint-Servais l'a été, dès sa création en 1857. Son énorme rotative, sa cheminée, et les immenses entrepôts et ateliers ont dessiné le paysage pendant longtemps, au pied de la ... rue de la Cheminée, le long de la route de Gembloux. Autour des ateliers, la matière première : les troncs d'arbres qui servent à fabriquer la pâte à papier, avant l'arrivée de la pâte chimique. Les eaux usées, des dizaines de m^3 chaque jour, sont déversées dans le Houyoux, puis dans la Meuse.

Avec ses 510 employés pendant les années grasses, la papeterie recrutait ses ouvriers et ouvrières alentours, de Saint-Servais à Rhisnes, en passant par Namur, pour fabriquer une cinquantaine de tonnes de papier chaque jour. La papeterie avait une production variée : papier journal, papier à lettres, papier patron... Toute la gamme y était manufacturée par les hommes, emballée et expédiée par les femmes, comme le voulait l'époque. Les années '70 marquent la fin de l'âge d'or à la fabrique aussi, et, après moult grèves et occupations de l'usine, ce site namurois de l'Union des Papeteries Belges fermera ses portes dans les années 80, dans un contexte social difficile.

Exposition visible du 31 aout au 29 septembre 2012, du mardi au vendredi de 10h à 18h30 et le samedi de 9h à 13h à la Bibliothèque de Namur – Venelle des Capucins, 6 5000 Namur

Le saviez-vous ?

Les bibliothèques communales proposent moult animations, scolaires ou familiales, en semaine ou le samedi, pour éveiller le goût du livre. Les cinq implantations de Malonne, Temploux, Saint-Servais, Jambes et Namur font partie du Réseau namurois de Lecture Publique. Retrouvez l'agenda des activités et l'ensemble du catalogue sur www.ville.namur.be/bibliotheque/

Ma Fureur de lire

Les passeurs de lecture

Du 10 au 14 octobre, la Fureur de Lire met à l'honneur les **passeurs de lectures**, ces bibliothécaires, libraires, auteurs, éditeurs, traducteurs, critiques, enseignants qui éveillent au fil du temps notre vorace appétit à lire, voire à dévorer les pages ! Les passeurs, c'est aussi tout cet univers des mots, multiple, caléidoscope tant dans la forme que dans le support : films, photographies, prix littéraires, émissions tv et radio, revues, livres électroniques, anthologies, manuels, blogs, lectures à voix haute, etc.

À Namur, les festivités seront nombreuses, à la bibliothèque, mais aussi à la Maison de la Poésie et de la Langue française, et à la Maison du Conte (voir agenda en page 36).

Le mercredi 10 octobre dès 14h : Les mots et toi !

Atelier d'écriture pour les enfants de 8 à 13 ans, à la Bibliothèque de Jambes – Avenue Jean Materne 162.

Le jeudi 11 octobre à 9h30 : De mots en mots

Atelier d'écriture créative pour apprenants en alphabétisation (en collaboration avec le CPAS).
Bibliothèque de Jambes - Avenue Jean Materne 162.

Le vendredi 12 octobre dès 19h : Des hommes et des lettres

Atelier d'écriture pour adultes et jeunes adultes, à la Bibliothèque de Namur – Venelle des Capucins, 6.

Le vendredi 12 octobre à 9h30 : Contes d'ici et d'ailleurs

Cette matinée propose aux apprenants en alphabétisation un voyage à travers les nombreux symboles communs que recèlent les contes traditionnels européens et ceux des autres cultures.

Le dimanche 14 octobre à 15h : Apéro livre

Le réseau de lecture publique mélange les publics et les générations autour du livre comme objet d'échange.
Home d'Harscamp – 2 rue Saint Nicolas – 5000 Namur

Infos : Ville de Namur, Service des Bibliothèques
081/24 72 09 ou 081/24 60 51

Regards et mots croisés

à la Galerie du Beffroi

Exposition Tours Capitales

Photo Daniel Storz

« Petits bonheurs dominicaux dans les deux capitales de Belgique », c'est ainsi que Daniel Storz résume, en guise de sous-titre, l'exposition photographique qu'il présente à la **Galerie du Beffroi, du 7 au 23 septembre**, à l'invitation du Service de la Culture.

Entre 2006 et 2007, ce photographe bruxellois a capté des scènes de rue, des tranches de vie, des rencontres anonymes et des moments de solitude, à Namur et à Bruxelles. Toutes ces photos ont été prises un dimanche. « *Car le dimanche, dit-il, les gens sont différents. Plus calmes, plus sereins. Décalés par rapport à la vie dite normale* ». Même les cours d'eau que Daniel Storz a suivis lors de ses pérégrinations semblent vivre au ralenti. Comme l'écrit Jean-Marie Gourio dans ses Brèves de comptoir, le dimanche, les pigeons marchent au milieu de la route !

Capteur d'ambiances, Daniel Storz est également éditeur de livres. D'une rencontre dans un bistro avec la Namuroise Jacqueline Daussain, l'idée est venue de mêler les mots de l'écrivaine aux images du photographe. Sans redondance ni emphase. Juste l'envie de croiser les regards.

Animatrice chez Aganippé et auteure du recueil "*Et je fais quoi maintenant", Jacqueline Daussain s'est prise au jeu. « J'ai parcouru les photos de Daniel. Une image en particulier m'a interpellée, celle d'une vieille dame, assise, subjuguée par les fesses d'un homme courbé… Et là, je me suis dit que mes mots ne devaient surtout pas coller aux photos, mais plutôt exprimer mon propre ressenti à travers de petits récits* ».

C'est ainsi que Jacqueline Daussain a imaginé une correspondance entre deux amies : Marie-Jo, une Namuroise qui tient un bistro (c'est là que naissent les plus beaux projets !) et Diane, une ergothérapeute bruxelloise qui travaille dans une maison de retraite. L'une compile des anecdotes, des portraits de ses habitués, l'autre recueille les témoignages des pensionnaires.

L'ouvrage "Namur-Bruxelles aller-retour" comme l'exposition "Tours Capitales" alterne les points de vue, les textes de Jacqueline Daussain et les photos de Daniel Storz. C'est un travail mosaïque où le lecteur comme le spectateur se retrouve impliqué, presque malgré lui. Témoin de la touchante banalité des choses. Une capitale, un quartier, une rue, un pavé. Un dimanche comme un autre. (VS)

Présentation du livre "Namur-Bruxelles aller-retour" (APP Éditions) en présence de Jacqueline Daussain et Daniel Storz, le 8 septembre (16h) à la Galerie du Beffroi, avec lectures de Bernadette Malherbe et Florence de Crawhez.

Service de la Culture – tél : 081 24 64 36. www.ville.namur.be

Balades en pays de Namur…

avec les Guides Touristiques Namurois

Namur et ses trésors… Namur la gourmande, Namur la belle, Namur l'écrin de nature ou de poésie… Ils en ont de la chance, les voyageurs d'ici et d'ailleurs qui nous rendent visite, d'être accueillis dans une ville aux atouts touristiques si évidents. Mais, au fait… Avez-vous visité le Musée Groesbeeck de Croix ?

22.09.12 Vieux Namur et gastronomie « piquante » en wallon

Découvrez l'histoire de Namur li Glotte, de sa divine keute, des marchés au beurre, aux grains mais aussi aux légumes… et en wallon ! De la Place Marché aux Légumes à la Halle al'Chair, revivez le passé de la ville, en évoquant les activités et coutumes qui animaient les rues et les places.

« Vîve Nameur po tot… po les frites et po l'satchot ! ».

Départ : Halle al'Chair, à 14h30 - rue du Pont 21 – 5000 Namur

07.10.12 Le quartier des Célestines, histoire et plaisirs

Le quartier de l'Ilon et celui des Célestines partagent une histoire commune… et la gourmandise n'y est pas étrangère ! Partez à la découverte des particularités historiques, sociales ou patrimoniales du quartier des Célestines qui fût au 17e siècle, le témoin d'implantations religieuses et militaires. Aujourd'hui, un lien existe toujours entre ce passé et notre histoire contemporaine et nous vous invitons à le découvrir.

Départ : Halle al'Chair, à 14h30 - rue du Pont 21 – 5000 Namur

21.10.12 La Plante, la vigne et autres douceurs

À l'automne, savourez cette très belle balade de Namur « année 1900 » et, d'une rive à l'autre, ses petits trésors gourmands. Laissez-vous emporter par l'histoire du quartier de la Plante à travers ses traditions, ses secrets et traces du passé. Laissez-vous surprendre par la beauté de l'île « Vas-t'y Frotte » qui ne laisse jamais personne indifférent.

Départ : Halle al'Chair, à 14h30

04.11.12 Le musée de Groesbeeck de Croix

Découvrez le monde raffiné de la gastronomie et des arts de la table à la française à travers les innovations exprimées par les goûts et les mœurs du XVIIIe siècle. Ce dimanche, vous ferez un bon dans le temps pour revenir au siècle flamboyant des Lumières ! Découvrez dans le plus bel hôtel de maître de Namur cet âge d'or dont la nostalgique ville conserve jalousement le souvenir… L'art et le goût de vivre seront à l'honneur pour une visite inédite du musée de Groesbeeck de Croix. L'Histoire va vous surprendre !

Départ devant le Musée de Groesbeeck de Croix à 14h30

Les balades durent environ 2 heures
Prix unique de 3 € par adulte, senior ou étudiant
Gratuit pour les moins de 12 ans - Pas de réservation nécessaire
Infos : Maison du Tourisme du Pays de Namur
081/24 64 49

D'un continent
à l'autre

Les marionnettes s'exposent

Pour son exposition de fin d'année à la Galerie du Beffroi, le Service de la Culture s'est acoquiné avec le Théâtre des Zygomars pour accueillir des marionnettes du monde entier dans des décors de rêve. Du 16 novembre au 6 janvier, visites ludiques, contes, ateliers de fabrication et de manipulation égaieront cette exposition qui trouvera un prolongement sur la scène du Théâtre royal et du Grand Manège avec le Festival Turbulence et Noël au Théâtre. Une belle aventure artistique pour toute la famille !

Après avoir rendu hommage aux contes animés (2010) et à Teddy Bear (2011), le Service de la Culture souhaite à nouveau titiller notre imaginaire en accueillant à la Galerie du Beffroi près de 150 marionnettes venues des cinq continents. Cette foisonnante collection a été constituée pendant plus de trente ans, à force de voyages et de rencontres, de patience et de passion, par Hubert Roman, marionnettiste et infatigable bourlingueur, qui a fondé le Théâtre des Zygomars à Namur en 1965. Voici deux ans, Hubert Roman s'en est allé et son théâtre a reçu pour mission de gérer, restaurer et diffuser cette formidable collection de marionnettes qui appartient à la Province de Namur.

C'est ainsi qu'est née l'exposition itinérante « D'un continent à l'autre, les marionnettes s'exposent ». De l'envie de partager, avec un large public, des marionnettes venues d'Australie, de France, d'Angleterre, du Brésil, de Chine, d'Inde, d'Allemagne mais aussi de Belgique avec la tringle liégeoise, le Théâtre de Toone et les locaux de l'étape, le Théâtre des Zygomars !

L'exposition, qui investira la Galerie du Beffroi du 16 novembre au 6 janvier, se veut attrayante pour toute la famille et pour les écoles. Une scénographie originale, des décors pleins d'inventivité ainsi qu'un large éventail de marionnettes à fils, à gaine, à tringles, à tiges, marottes et figurines d'ombre seront à découvrir.

Et derrière tout ce petit monde bariolé, des histoires racontées, parfois depuis la nuit des temps, qui témoignent d'une grande variété de registres, entre le sacré et la satire sociale, l'amour et l'humour. Mythologies vietnamiennes, légendes indiennes, rites funéraires chinois, épopées chevaleresques siciliennes, féérie bouffonne allemande, farces guignolesques françaises ou tradition populaire bruxelloise... Un beau voyage à travers les cultures et les traditions !

L'exposition sera ponctuée de visites ludiques, de conteries, d'ateliers de manipulation et de fabrication de marionnettes encadrés par le Théâtre des Zygomars, le Service de la Culture et la Maison du Conte, toujours là quand il s'agit de donner vie aux récits et traditions.

Ce n'est pas un hasard du calendrier, l'exposition coïncide avec deux événements « jeunes publics » orchestrés par le Théâtre de Namur : le Festival Turbulences (du 24 novembre au 2 décembre) et Noël au Théâtre (janvier). L'occasion notamment de voir des marionnettes en action en savourant « Macaroni », la toute dernière création du Théâtre des Zygomars, le 3 janvier, au Grand Manège !

(VS)

Infos : Service de la Culture de la Ville de Namur
081 24 64 33 - www.theatredeszygomars.be
www.theatredenamur.be

Alfred Bequet, cheville ouvrière du Musée archéologique

Sur les traces des **grandes figures historiques**

Journées du patrimoine

Les 8 et 9 septembre, les Journées du Patrimoine partiront à la découverte des grandes figures historiques. À cette occasion, le Service de la Culture et les guides du Namurois vous proposent sept visites guidées à Namur, dont une dédiée à un personnage peu connu du grand public mais qui était une véritable star de l'archéologie en Europe au 19e siècle. Il s'agit d'Alfred Bequet né à Namur en mai 1826 et qui s'y est éteint le 8 septembre 1912, il y a tout juste 100 ans ! Pendant près d'un demi-siècle, ce chercheur a présidé aux destinées de la Société archéologique et du Musée archéologique de Namur dont il a considérablement enrichi les collections grâce à une politique d'exploration systématique de la province. Bequet est à l'origine d'un classement à la fois méthodique et chronologique, illustré par des tableaux explicatifs et des plans de grandes dimensions. Grand vulgarisateur, il défendait l'idée d'un musée d'enseignement où l'écolier aussi bien que le savant apprendraient rapidement à connaître les origines, les mœurs, les arts industriels des peuples qui ont successivement habité la contrée dans les temps anciens.

Venez découvrir cette personnalité hors du commun et les collections du musée qui n'auraient pu voir le jour sans son apport, lors des visites guidées, le 8/9 (11h-12h30-15h) et le 9/9 (11h-13h30-16h). (VS)

Autres visites guidées :

- "Don Juan d'Autriche, un héros oublié" à Bouge (8-9/9 à 10h30)
- "Célébrités musicales namuroises" place du Théâtre (8-9/9 à 15h)
- "Balade des demeures éternelles au cimetière de Namur" (8-9/9 à 15h)
- "Les architectes de l'Art nouveau" à Salzinnes (8/9 à 14h30)
- "Les architectes de l'art déco" dans le quartier des Carmes (9/9 à 14h30)
- "Sur les traces de Maximilien Emmanuel de Bavière" (8/9 à 14h et 9/9 à 10h et 14h)

Infos : Ville de Namur, Service de la Culture
Tél : 081 24 64 37.

14 octobre 2012

Aux urnes, Citoyens

Quelques chiffres
À Namur, on vote pour élire **47** conseillers communaux, dont **8** échevins et **1** bourgmestre.
C'est la commune qui prend en charge l'aménagement des bureaux de vote.
Il y aura environ **120** bureaux de votes, répartis sur **33** sites.

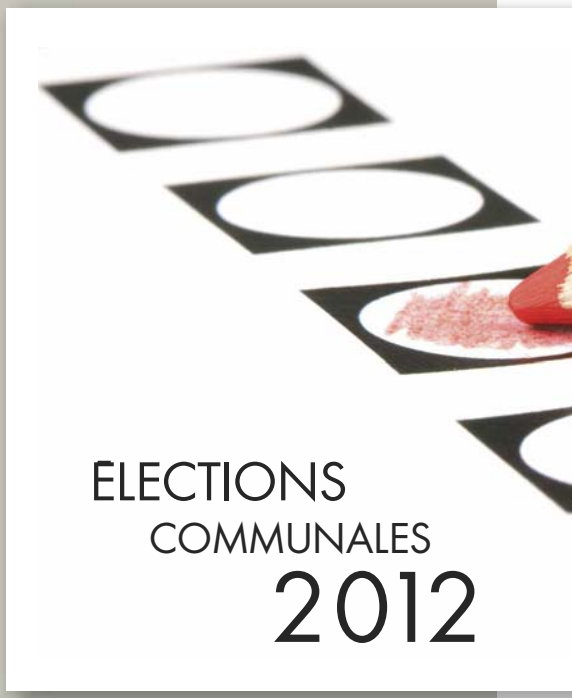

Ce 14 octobre, les Namurois sont appelés à voter, pour les élections communales et provinciales. Le vote est un droit, octroyé selon certaines conditions. C'est aussi une obligation que chacun doit accomplir. Petit rappel pratique des règles de l'exercice démocratique...

En Belgique, voter est un droit et un devoir

Parce qu'il n'est pas possible d'organiser pour chaque décisionun débat public où chacun des 110 000 Namurois ferait entendre sa voix, les citoyens délèguent à 47 d'entre eux le pouvoir de prendre les décisions nécessaires au fonctionnement de la communauté.
Voter est donc l'acte essentiel que pose chaque électeur pour participer à la gestion de la cité, et donner son avis sur cette gestion. En votant, le citoyen exprime sa confiance à un autre, candidat volontaire, et le désigne comme son représentant au Conseil communal. Pour choisir celui ou ceux à qui il accorde son vote, chaque citoyen a à sa disposition les programmes politiques des partis.
Les élections 2012 servent à renouveler les Conseils communaux et provinciaux. En ce qui concerne la Ville de Namur, les électeurs désigneront 47 conseillers parmi les listes proposées par les partis politiques.
Le Conseil communal est composé proportionnellement sur base des résultats des urnes. Si aucun parti n'atteint la majorité seul, il faudra alors que deux ou trois s'associent, pour créer une coalition majoritaire. Les échevins seront choisis parmi cette coalition. Le bourgmestre sera automatiquement celui qui a reçu le plus grand nombre de voix parmi le parti de la majorité qui a obtenu le plus grand nombre de voix.

Qui peut voter aux élections communales ?

Conditions générales :
- avoir 18 ans accomplis le jour des élections ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être domicilié sur le territoire de la commune depuis le 31 juillet 2012 au plus tard.

Conditions de nationalité :
- toute personne belge ;
- tout étranger inscrit comme électeur au plus tard le 31 juillet 2012,
- ressortissant hors Union Européenne : s'il fait valoir, au moment de l'introduction de la demande d'inscription, cinq années ininterrompues de résidence principale en Belgique, couvertes par un titre de séjour légal.
- ressortissant non belge de l'Union Européenne.

Les personnes qui se sont inscrites pour les élections communales de 2006 ne doivent plus se réinscrire, mais sont soumises à l'obligation de voter.

Les compétences de la commune

La commune est compétente en matière de :

- population (carte d'identité, changement d'adresse, composition de ménage, permis de conduire, passeport, etc.) ;
- état civil (naissances, mariages, décès, etc.) ;
- écoles du réseau communal ;
- action sociale grâce au CPAS et autres services (crèches communales, certaines maisons de retraite, etc.) ;
- participation à la gestion des logements sociaux ;
- sécurité (police locale et service incendie ;
- travaux d'aménagement et d'entretien de rues, trottoirs, égouts, éclairage public, etc. ;
- autorisations pour construire (urbanisme), pour organiser des activités sur la voie publique (manifestations, cortèges), pour exercer certaines professions (taxi, friterie, commerce ambulant) ;
- protection de l'environnement (sites naturels, collecte des immondices, recyclage des déchets, collecte des déchets toxiques, propreté de la ville).

Elle apporte son soutien à la vie culturelle et sportive (bibliothèques et musées communaux, halls de sport et piscines, etc.).
La Ville est également présente dans diverses intercommunales (IDEG, BEP, etc.)

Besoin d'aide ?

PMR

La Ville de Namur a fait un travail important d'aménagement des bureaux de vote pour qu'ils soient accessibles aux personnes à mobilité réduite. 140 isoloirs adaptés seront installés, soit au moins un par bureau de vote*. Avec leur tablette abaissée, et une ouverture plus large, ils sont prioritairement à la disposition des personnes handicapées, mais restent accessibles à tous. Des rampes d'accès sont prévues, et un emplacement de stationnement est disponible à proximité de chaque site.

** Deux exceptions : les bureaux de vote de Lives-sur-Meuse et de Salzinnes, où la structure des bâtiments ne permet pas d'installer rampes et isoloirs adaptés.*

Électeurs accompagnés

L'électeur qui estime avoir besoin de se faire accompagner jusque et dans l'isoloir peut introduire une déclaration en ce sens à la Maison des Citoyens au plus tard le 29 septembre 2012.
Peuvent bénéficier d'un accompagnement les personnes qui connaissent des difficultés :

1. dans le domaine du fonctionnement mental ou de l'apprentissage
2. dans le domaine du fonctionnement physique
3. dans le domaine du fonctionnement sensoriel
4. d'ordre psychique
5. suite à une maladie chronique ou dégénérative
6. dont la langue maternelle n'est pas une des langues prévues à l'article 4 de la constitution.

L'accompagnant doit être lui-même électeur et ne peut assister plus d'un électeur.

Convocation

La convocation électorale est votre sésame pour le bureau de vote !
La liste des électeurs est arrêtée au 1er août 2012, sur base des informations disponibles à ce moment-là. L'administration vous adresse une convocation, au plus tard deux semaines avant les élections. Elle reprend les données et instructions vous permettant de voter, notamment le type d'élection pour lequel vous êtes convoqué, (communales et provinciales pour les électeurs belges, communales uniquement pour les étrangers), le bureau de vote dans lequel vous devez vous présenter. Vous devrez présenter votre convocation au bureau de vote, ainsi que votre carte d'identité.
Après le vote, votre convocation vous est remise, avec la mention «a voté». Conservez-la précieusement, c'est la preuve que vous avez rempli votre devoir de citoyen.
Vous n'avez pas reçu votre convocation ? Pour éviter tout désagrément éventuel, vous pourrez vous procurer un duplicata au service Population de la Ville de Namur en cas de perte ou de non réception de la lettre de convocation.
Les duplicatas seront délivrés à la Maison des Citoyens -service population - dès le 04 octobre 2012 et ce jusqu'au jour-même des élections.

Les procurations

Le code prévoit plusieurs cas justifiant qu'un électeur empêché mandate quelqu'un pour voter en son nom : les obligations professionnelles, la maladie, l'emprisonnement, le séjour à l'étranger, l'étudiant retenu par ses examens sont les principaux.
Si, pour l'une de ces raisons, vous vous trouvez dans l'impossibilité de vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin alors que vous êtes inscrit comme électeur, vous pouvez charger un autre électeur d'aller voter en votre nom, pour autant que vous justifiez votre impossibilité par un document valable (certificat médical, attestation de l'employeur, etc.). La personne que vous désignez votera dans le bureau de vote où vous étiez convoqué, muni de la procuration signée, du justificatif d'absence, de sa carte d'identité, de sa convocation et éventuellement de la vôtre.
Le jour du scrutin, le mandataire remet les documents utiles au président du bureau de vote. Le devoir électoral accompli, le président apposera le cachet « a voté par procuration » sur la convocation du mandataire.

- **Chaque électeur ne peut voter par procuration que pour une seule personne.**
- **Toute personne dans l'impossibilité d'émettre son vote et souhaitant avoir recours à la procuration doit attester son absence dans l'isoloir par certificat, attestation ou déclaration émanant de la personne ou de l'autorité compétente.**
- **Vous trouverez un modèle de procuration sur le site internet de la Ville de Namur.**

Comment voter ?

Le jour des élections, vous devez vous munir de la convocation et de votre carte d'identité pour pouvoir voter. Présentez-vous au bureau de vote, renseigné sur votre convocation, pendant les heures d'ouvertures.
Présentez votre carte d'identité et la convocation au président ou aux membres du bureau de vote. Vous recevrez deux bulletins : l'un pour les élections communales, et l'autre pour les provinciales.

Rendez-vous dans l'isoloir seul (sauf cas particuliers mentionnés en page 27) afin de procéder au vote, à l'aide du crayon rouge fourni à cet effet. Une fois le bulletin complété et replié, déposez-le dans l'urne. L'assesseur vous remettra votre carte d'identité, et votre convocation.

Conseil du jour : assurez-vous que vous repartez bien avec la bonne carte d'identité. On ne sait jamais !

Être assesseur

Vous avez plus de 18 ans et êtes électeur ? Il est possible que vous soyez convoqué également pour être assesseur au sein du bureau de vote ou de dépouillement. Cette mission est également un devoir du citoyen, à laquelle on ne peut déroger sans motif valable.
Les résultats des élections communales seront connus dans les jours qui suivent. Le Conseil communal élu par les Namurois sera installé le 3 décembre 2012, et vous sera présenté dans les pages de votre Namur Magazine de décembre.

Desseins démocratiques

La Ville de Namur a édité une brochure qui rappelle les missions de la commune, les droits et devoirs du citoyen, et les conditions pratiques du vote communal.
Elle est disponible sur demande à la Maison des Citoyens.

Pour que votre vote soit valable...

Sur le bulletin de vote que vous remet l'assesseur figurent les listes de candidats des différents partis à Namur. Le document est assez imposant, prenez le temps de repérer la liste pour laquelle vous avez choisi de voter. Pour exprimer votre choix, vous avez deux alternatives :

- **Soit vous colorez la case de tête** : vous choisissez un parti et approuvez l'ordre dans lequel les candidats de ce parti sont présentés.
- **Soit vous colorez une ou plusieurs cases** dans la liste des noms de candidats (vote nominatif) : par cet acte vous marquez votre préférence pour le ou les candidats choisis et modifiez l'ordre de présentation des candidats.

Si vous cochez en même temps la case en tête de liste et une case à côté d'un candidat de la même liste, votre vote sera considéré comme un vote nominatif et votre vote en tête de liste ne sera pas pris en compte.

Les votes non valides

Sont non valides tous les bulletins de vote :
- autres que ceux prévus ;
- qui contiennent des votes pour des listes différentes (le panachage) ;
- qui portent une marque ou un signe susceptible de rendre l'électeur identifiable ;
- qui contiennent un papier ou tout autre objet ;
- dont les dimensions ou formes ont été altérées ;
- qui ne contiennent aucun vote (bulletin « blanc »).

Le saviez-vous ?

Les élections communales sont organisées par le Service Public de Wallonie. Ce sont les agents communaux qui en assument l'organisation pratique. Les services sollicités sont nombreux : depuis plusieurs mois, la Cellule Electorale et l'Espace Participation se relayent à l'organisation et l'information des citoyens. Mais ils ne sont pas les seuls : au plus le scrutin approche, au plus les compétences diverses sont mobilisées : les finances et marchés publics, pour gérer les achats de matériel, écoles et patrimoine, pour mettre à disposition les locaux, services d'appui, informatique, reprographie (pour l'impression des convocations et des listes), mobilité, Information et Communication, police, services du bâtiment (menuisiers, électriciens) et des espaces verts pour aménager les diverses implantations, ...

Le jour des élections, une centaine d'agents communaux seront à pied d'œuvre, tant sur les implantations qu'au sein de la Maison des Citoyens, qui sera ouverte exceptionnellement le dimanche 14 octobre jusque midi.

Adresses utiles

Ville de Namur
Espace Participation
Maison des Citoyens
Tél. 081/24 86 90
elections@ville.namur.be

Service Public de Wallonie
Portail Élections 2012
Tel : 081 32 37 62
elections.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be
http://elections2012.wallonie.be

© photo Philippe Lavandy

École du cirque

à 10 ou 60 ans

Reve et Pedibus

À la rentrée, on retourne à l'école, on retrouve les copains, le sport, et on aimerait que tout se passe bien. On est même prêt à faire des efforts pour ranger sa chambre et prendre de bonnes résolutions... Et pourquoi pas soulager les parents en allant tout seul à l'école ? C'est là qu'interviennent Reve et Pedibus... Qui, que, qu'est-ce ? Pour assurer la sécurité des plus jeunes sur le chemin de l'école, ces projets proposent aux élèves de différents établissements un parcours accompagné, à pied ou à vélo. C'est plus sympa que les bouchons, non ?

Infos : Service Mobilité de la Ville de Namur, Hôtel de Ville à 5000 Namur
081/24 60 86 - mobilite@ville.namur.be

École du cirque, volley-ball ou danse classique...

L'école, et après ?

L'école, c'est important, pour apprendre à lire, écrire, compter, et bien d'autres choses fondamentales... Mais, en dehors de la maison la vie s'apprend en bien des endroits : au club de sport, chez les scouts, lors de stages de vacances. Pour que chacun puisse trouver l'activité qui lui convient, la Ville de Namur met à votre disposition un site internet très complet, reprenant toutes les activités organisées dans le cadre de l'accueil extra-scolaire. L'outil de recherche vous permet de cibler les informations recherchées en fonction de l'âge, de l'activité ou de la période (vacances, mercredi après-midi, week-end...). Alors, judo ou poterie ?
www.ville.namur.be/extrascolaire

Vous souhaitez être repris sur le site ? Contactez la Coordination Accueil Temps Libre , à la Ville de Namur - Service Jeunesse
Hôtel de Ville, 5000 NAMUR - 081/24 64 25

Place aux enfants

20 octobre 2012

L'opération « Place aux enfants » propose aux 9 - 12 ans de partir à la découverte de l'activité économique, politique, sociale, culturelle ou sportive de Namur.
Découvrir l'envers du décor du monde des adultes, c'est aussi le premier pas d'une démarche d'éducation à la citoyenneté.
Accompagnés par les animateurs chevronnés de la Ville de Namur, les jeunes participants pourront découvrir différentes métiers et institutions, rencontrer, expérimenter, interroger... et qui sait, choisir une profession ?

Adresse du jour : École du Parc Astrid, 5100 Jambes
Inscriptions (obligatoires) dès à présent auprès du Service Jeunesse de la Ville de Namur, au 081/04 60 31

Au musée

avec mes amis !

Envie de fêter l'anniversaire de votre fiston ou de votre princesse de façon originale et créative... Et pourquoi pas dans un musée ? Toute l'année, les animateurs du Service de la Culture organisent des fêtes d'anniversaire au Musée de Groesbeeck de Croix pour les enfants de 6 à 9 ans.
À peine franchi le seuil de ce très bel hôtel de maître du 18e siècle, les jeunes convives se retrouvent plongés dans le décor authentique (et très raffiné !) d'une demeure aristocratique du Siècle des Lumières avec ses salles d'apparat richement décorées et surtout, son ravissant jardin d'inspiration baroque ! Animations et bricolages rythmeront cette après-midi festive qui se clôturera par un goûter d'anniversaire. Avec la rentrée, les animations pédagogiques pour les écoles primaires reprennent également dans les deux musées communaux. Des ateliers sur le thème des explorateurs, des jeux d'autrefois, de l'hygiène, de l'héraldique et des bijoux sont proposés aux enfants dès la 2e primaire ainsi qu'aux personnes malvoyantes. (VS)

Infos : Service de la Culture - Hôtel de Ville
tél 081 24 71 68.

Les grands rendez-vous de la rentrée

14/10 à 15h - La Fée Eric, spectacle bourré d'énergie et de bonne humeur pour les enfants à partir de 6 ans et leur famille.
Info: 081/73.84.13 - www.parf.be - parf@namur.be

23/10 au 08/11 - Festival du Cirque de Namur
Esplanade de la Citadelle
081/65.45.00 - www.citadelle.namur.be

21/10 au 29/10 - Festival Chants Sons
Au Théâtre et à la Maison de la Culture, spectacles et concerts spécial juniors, pendant les congés de Toussaint. Un coup de cœur à **Fée Un Vœu**, le 28 octobre à la Maison de la Culture. C'est un spectacle d'après une idée originale de Jean-Luc Fonck. Histoire de prendre une bonne leçon d'humour et de calembours !
Infos : Théâtre Royal de Namur, 081 226 026
www.theatredenamur.be

31.10.12 au 4.11.12 - Halloween à la Citadelle
Terra Nova
Infos : 081/65.45.00 - www.citadelle.namur.be

Du 21.11.12 au 2.12.12 - Festival Turbulences
Danse, théâtre, ou musique, ça turbule en famille au Théâtre de Namur
Infos : Théâtre Royal de Namur, 081 226 026
www.theatredenamur.be

C'est la rent

La rentrée des Seniors

La rentrée, ça ne concerne pas que les écoliers… Reprise des cours à l'université du troisième âge, formations à l'internet, grand batelage. La ville bouge pour les seniors namurois !
Les aînés actifs reprennent aussi le chemin de l'école, l'Université du Troisième Âge de Namur (081/72 40 26, www.utan.be) offrant un panel de formation très varié. Entre les cours d'égyptologie, de russe ou d'aquagym, votre agenda sera vite rempli. Les papys et les mamys auront parfois d'autres responsabilités à assumer : qui préparer un goûter le mercredi après-midi, qui reprendre les petits-enfants à l'école… C'est cela aussi, la rentrée, pas vrai ? D'autres verront arriver l'automne avec quelques craintes : l'été indien cède vite la place à la pluie et au froid, qui obligent à ressortir chandails et cache-nez. Bonne nouvelle pour votre sécurité : bon nombre de trottoirs ont été réparés durant l'été, pour un meilleur confort de marche, et plus d'accessibilité.

Apprendre les bases d'Internet

Envie d'entrer dans le monde du numérique ? De rejoindre vos petits-enfants sur les réseaux sociaux, de vous familiariser avec internet, de trouver vos marques sur le web ?
Les formations à internet et aux moteurs de recherche reprennent aussi en septembre. **Au menu ?** Des explications claires et concrètes, à votre rythme, sur des ordinateurs sécurisés, pour apprendre à trouver ce qui vous intéresse parmi le foisonnement d'informations disponibles sur le web…
Intéressé ? Contactez l'équipe Aînés du Service de Cohésion sociale de la Ville de Namur, au 081/24 65 86 ; ou par mail à section.aines@ville.namur.be.

Service à domicile

Au Confluent des Saveurs

Il n'est pas toujours évident de cuisiner quand on est seul, encore moins quand il faut suivre un régime alimentaire sans sel ou sans sucre, par exemple.
Pour vous aider au quotidien, Au Confluent des Saveurs peut vous apporter des repas cuisinés adaptés à vos besoins, qu'il suffit de réchauffer. Trois fois par semaine, le livreur vous apporte vos repas pour un jour ou deux, s'assure que vous allez bien et que vous ne manquez de rien. Au besoin, il passe le relais aux assistantes sociales, qui peuvent faire intervenir d'autres réseaux d'aides administrative, sociale ou de santé. Rassurant, utile, efficace, le Confluent des Saveurs est un vrai plus dans la vie quotidienne de ses usagers et de leurs proches. Disponible partout sur le grand Namur, ce service de qualité du CPAS s'adresse essentiellement aux personnes de plus de 60 ans, ou à celles qui ont besoin d'aide pour des raisons médicales. Le service peut intervenir sur demande du bénéficiaire ou de ses proches. Le prix des repas (entre 4,50 et 8 €) est calculé en fonction des revenus du bénéficiaire.

Photo : Pauline Willot

Infos : Service des Repas à Domicile du CPAS
« Au Confluent des Saveurs »
Rue d'Harscamp 9 à 5000 Namur
081/33 74 14
Mail : repas.domicile@cpasnamur.be

Embarquement immédiat

Le Grand Batelage des Seniors

En cette année européenne de l'intergénérationnel, Namur et son Conseil Consultatif des Aînés ont répondu à l'appel d'Alternative Culture, pour être le terminus d'un grand voyage, le voyage vers le dialogue et la rencontre, vers la recherche ensemble de ces petits plus qui œuvre à créer une société où il fait bon vieillir.
Durant cinq jours, la péniche amarrée au Grognon accueillera initiatives et projets menés par, pour ou avec les aînés, avec pour objectif primordial de redonner un rôle social aux ainés, en valorisant les initiatives citoyennes et la politique des villes en faveur des seniors (accueil, bien-être…), et en favorisant les liens intergénérationnels.

Infos : www.jaiunpeudavance.be
J'ai un peu d'avance, le batelage des seniors, les 19, 27, 28, 29 septembre et 1er octobre, au Grognon

Boulevard du Nord

L'abri de nuit est ouvert !

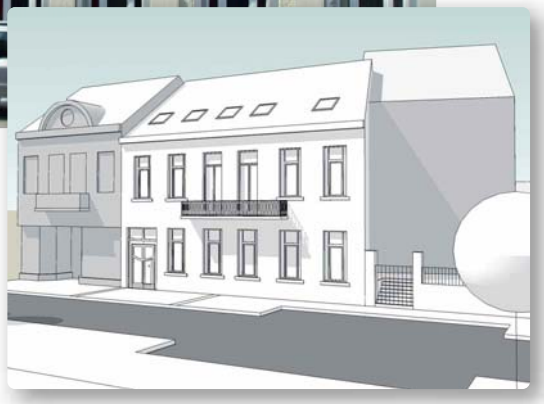

Situé auparavant sur le site des anciens abattoirs, l'abri de nuit proposait 14 lits pour accueillir les personnes sans abri, et 6 de plus pendant la période hivernale. Cette structure, organisée en dortoir unique, n'offrait pas de douche, et ne permettait pas l'accueil des chiens, fidèles compagnons des gens de la rue. La création d'un abri de nuit plus en phase avec les réalités et besoins du terrain actuel était une des priorités de la Ville de Namur.

Le choix s'est porté sur un des bâtiments de la Régie Foncière, qui outre sa position stratégique près des Restos du Cœur et de la Saint-Vincent de Paul, s'intégre au centre-ville, dans un quartier en mouvement, à proximité des transports en commun, de l'Hôtel de Ville et de tous les partenaires sociaux namurois.

Dès le début du projet, l'objectif architectural a été de réaliser une rénovation à haute qualité environnementale qui améliore la qualité de vie des occupants. Les équipements électriques basse consommation sont privilégiés et les déperditions sont limitées grâce à une très bonne isolation.

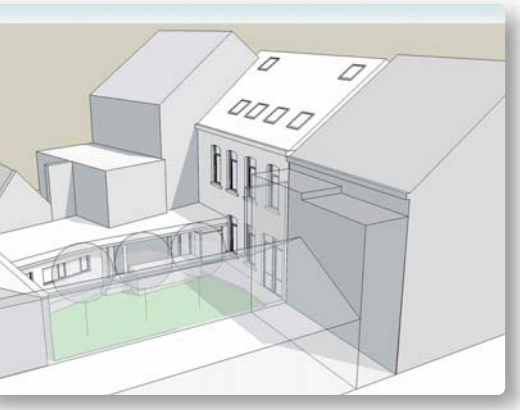

Le bâtiment devrait atteindre une haute performance énergétique, de 38K pour l'Hôtel et de 21K pour les logements !

Le nouvel abri de nuit est dédié à feu Gérard Jacob, engagé auprès des plus démunis au quotidien, et décédé à l'automne dernier. Un comité d'accompagnement a été créé pour la mise en route de l'abri de nuit, en collaboration avec les différents intervenants sociaux namurois (les équipes de l'abri de nuit, du Dispositif d'Urgence Sociale, des éducateurs de rues, et du CPAS). Celui-ci a défini l'esprit du projet, et sa mise en pratique. L'objectif était clair : proposer un projet qui prend en compte les différents points de vue qui donne aussi la voix à l'usager au travers des constats ou des remarques venant du terrain. Au final, l'abri de nuit impose des conditions minimales à l'usager, attachées au respect du bien vivre en collectivité, et du travail de tout un chacun. Un règlement d'ordre intérieur existe, qui précise tant les droits que les devoirs de chacun des hôtes.

Organisé sur deux étages, l'abri de nuit compte, outre les espaces d'accueils et les bureaux administratifs, 33 lits, répartis en chambrées de trois à huit personnes maximum. Particularité voulue par les services sociaux : le bâtiment est pensé pour accueillir des personnes à mobilité réduite, et des hôtes accompagnés de leur chien, celui-ci logeant soit avec son maître, soit dans des niches à l'extérieur. Enfin, des douches seront accessibles aux personnes hébergées.

Dans les combles, deux appartements de transit-insertion sont aménagés. Ils sont destinés à des personnes en attende d'un logement et d'un emploi stables.

Les horaires ont été adaptés : l'accueil se fait désormais entre 21h et 21h30, et la nuitée se termine à 7h30. Cette heure d'ouverture en plus est précieuse, car, comme le rappelle une travailleuse sociale, « les personnes qui vivent en rue sont plongées dans un monde rude et violent, elles ont besoin de se poser ». L'infrastructure et le service se veulent un tremplin, et non une fin en soi. L'accueil à l'abri de nuit, plus individualisé, et le début de soirée, sont l'occasion pour les personnes hébergées d'être accompagnées dans leur parcours de réinsertion. Car l'objectif reste toujours de permettre à la personne en décrochage social de reconstruire son projet de vie. Celui qui le souhaite y trouvera bien plus qu'un lit, mais au moins, ce strict minimum : un lit.

Infos :

Service de Cohésion Sociale de la Ville de Namur - 081/24 60 29

Plan hiver

Du 1er novembre au 31 mars, lors des grands froids, des mesures exceptionnelles sont d'application. Pendant cette période, les travailleurs de terrain intensifient les missions qu'ils font tout au long de l'année auprès des personnes sans abri ou en situation précaire. Vous êtes face à une situation d'urgence sociale ? Contactez le Dispositif d'Urgence Sociale, au 0800/124 20

Le saviez-vous ?

À Namur, été comme hiver, de jour comme de nuit, **21 agents communaux** travaillent directement à améliorer le quotidien des personnes précarisées.

Des logements face au futur pôle culturel des Abattoirs

Dans nos précédentes éditions, nous vous présentions le projet de rénovation des anciens Abattoirs de Bomel. Ceux-ci accueilleront d'ici 2015 des ateliers créatifs à destination des jeunes, des résidences d'artistes, la bédéthèque, un parc public et un parking souterrain.

Sur le site des Abattoirs est également prévue la construction de logements. Le projet retenu est divisé en 4 blocs desservis par une coursive arrière, agrémentée d'un jardin suspendu, avec des terrasses.

44 logements sont prévus, dont 9 appartements 1 chambre, 28 appartements 2 chambres et 7 maisons unifamiliales de 3 chambres. Les appartements, traversant pour la majeure partie, seront pourvus d'un espace de rangement et d'une cave privative en sous-sol.

Un parking souterrain de 57 places à destination des habitants sera également construit.

Au rez-de-chaussée, commerces ou professions libérales trouveront également leur place et contribueront à la mixité du site.

La présence d'un parc public sur le site apportera un agréable cadre de détente.

Ajoutons encore que les 7 maisons seront certifiées passives et que les appartements seront basse énergie (niveau E50). Une production d'électricité verte sera également garantie grâce à des panneaux photovoltaïques installés en toiture, notamment pour l'alimentation des communs (cages d'escalier, ascenseurs,...).

Rendez-vous en 2015 pour l'inauguration !

La rénovation du site ACBI à Jambes est terminée !

Le 18 juin dernier était inauguré le site de l'ancien moulin de l'ACBI (Agriculture Commerce Banque et Industrie, société coopérative qui avait vu le jour à Clavier en 1880). Cet ancien ensemble industriel servait jadis au stockage et au conditionnement de sacs de denrée alimentaires pour le bétail. Désaffecté le site fut acheté par l'ancienne commune de Jambes en 1974. L'opération de rénovation fut lancée en octobre 1993 et comprenait deux phases. La première se termina en 2002 par la création de 13 logements moyens.

Deux entrepôts situés également sur le site le long du domaine SNCB ont été acquis puis démolis en fin de première phase. Cette démolition libérait un espace de parking et dégageait le vieil entrepôt en bout de parcelle.

Dès ce moment, son reconditionnement a été envisagé pour une deuxième phase de travaux qui s'est terminée en juin 2012 avec la création d'une salle pour le Club de Pétanque des « Pitchoun » (4 pistes d'entrainement intérieures aux dimensions réglementaires, une cafétéria et des sanitaires), de deux salles de grandeur moyenne, accessibles aux habitants du quartier et à la fanfare de la police et d'une salle de répétition destinée à l'ASBL « Surprise et Silence ».

Dans un souci d'économie d'énergie et pour minimiser les charges de fonctionnement des locaux associatifs, le bâtiment est équipé de panneaux solaires photovoltaïques et isolé, particulièrement les toitures (15 cm) et les bardages extérieurs.

Une belle rénovation d'un patrimoine industriel à destination du milieu associatif et des Jambois !

Agenda

SEPTEMBRE 2012

7, 8 et 9.09.12 de 9h à 18h
La ferme dans la Ville
Place d'Armes
0800/935 62 - www.nature-namur.be

8.09.12 de 12h à 21h **Sambre et Mousse**
Rassemblement de brasseries artisanales et familiales
Cour de l'Athénée Royal François Bovesse
www.sambre-et-mousse.be

09.09.2012
Fête du vélo à Jambes

© Philippe Lavandy

Le dimanche 09 septembre dès 9h00, départ du château d'Amée à Jambes. Balade familiale en vélo accessible à toutes et tous. Pour ceux qui le désirent, elle sera agrémentée d'un « Challenge duo ». Diverses épreuves en duo attendent les grands et les plus jeunes (6-12 ans) avec un prix à la clé ! Pendant la balade, les enfants de moins de 6 ans devront être installés à l'arrière de leurs parents. Le parcours sera sécurisé par la Police de Namur, la Croix-Rouge et encadré par des signaleurs.

tél. 081/24 64 54 & 081/24 64 32
jeunesse@ville.namur.be

9.09.12 **Braderie - Brocante de Bouge**
081/21 01 45 - 0476/76 88 93

9.09.12 de 14h à 17h **Les Dimanches de l'éco-consommation - Ravik boutik**
0800/935 62 - www.nature-namur.be

10.09.12 à 12h30 **Apéro-livre : L'appel de la forêt** - Bibliothèque communale de Namur
081/24 64 40

13 au 17.09.12 **Fêtes de Wallonie**
081/24 64 49 - www.fetesdewallonie.be

15.09.12 **Brocante des Fêtes de Wallonie**
Quartier des Arsouilles
Comité de quartier des Arsouilles
081/22 40 92

16.09.12 **Brocante de Dave**
0476/24 36 15

18 au 22.09.12 à 20h30 **La vie devant soi de Romain Gary**
Théâtre Royal de Namur
081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

20 au 30.09.12 **Cabaret de l'Atelier poétique de Wallonie**
Maison de la Poésie et de la Langue française
081/22 53 49 ou 0473/38 48 94 - www.mplf.be

20.09.12 à 19h30 **Assemblée générale du Plan Communal Cyclable**
à la salle du Chat à sept pattes - rue St-Donat 40 à Saint-Servais
Inscription nécessaire via mobilite@ville.namur.be

21 au 23.09.12 **Kermesse de Naninne**
Course de cuistax - 0474/88 48 70

21 et 23.09.12 **Bivouac "Au son du canon" des Artilleurs** - Animations, campement, reconstitutions,... Terra Nova
081/65 45 00 - www.ville.namur.be

23.09.12 **Bébés sourds bouquinent**
Bibliothèque communale de Namur
Tél : 081/24 64 40

23.09.12 au 1.10.12 **Batireno**
Salon de la construction et de la rénovation
Namur Expo
04/368 58 28 - www.batireno.be

29 et 30.09.12 **Le cirque Eloïze**

Le Cirque Eloize dévoile sa 8e création : audacieuse et débordante d'énergie, elle marie avec virtuosité les arts du cirque, le théâtre, la danse, le chant et la musique.
Théâtre Royal de Namur - 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

29.09.12 **Chapeaux bas**
Bal folk à Gelbressée - 0472 44 14 30
www.gelbressee.be

OCTOBRE 2012

3 au 13.10.12 **Semaine du Commerce équitable**
081/24 69 24 - www.ville.namur.be

4 au 7.10.12 **Créativa**
Le salon des loisirs créatifs
Namur Expo
02/808 41 69 - www.creavenue.com

5 & 6.10.12 **Les Précieuses Ridicules**
Ruelle aux Baladins - 071/43 00 32

6 au 21.10.12 **Quinzaine de la Nature**
0800/932 62 - www.nature-namur.be

6.10.12 à 20h30 **Touria Hadroui**
Musique du monde
Théâtre Royal de Namur
081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

8 au 10.10.12 à 20h30 **Swan Lake**
Spectacle de danse
Théâtre Royal de Namur -
081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

9.10.12 à 20h **"Tribus"** d'après "Voyage en Grande Garabagne" de Henri Michaux
Maison de la Poésie et de la Langue Française
081/22 53 49 - www.mplf.be

10 au 19.10.12 de 10h à 16h
Roland Breucker : le trait poétique
Dans le cadre de la Fureur de Lire 2012 et à l'occasion de la Biennale internationale du dessin contemporain, exposition de dessins, affiches et livres illustrés par Roland Breucker
Maison de la Poésie et de la Langue Française
081/22 53 49 - www.mplf.be

10.10.12 **Salon de l'Emploi**
Namur Expo
081/47 93 47 - www.namurexpo.be

10 au 14.10.12 **Biennale internationale de Dessin Contemporain**
http://biennaledenamur.blogspot.com

11 au 20.10.12 à 19h45 **Dehors**
Théâtre au Grand Manège
081/22 60 26
www.theatredenamur.be

11.10.12 à 19h **Le nouveau dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles**
avec le Club Richelieu de Namur et Jean-Jacques Jespers
Maison de la Poésie et de la Langue

Française - 081/22 53 49 - www.mplf.be

11 et 12.10.12 Journée des Associations des Patients
Namur Expo - www.luss.be

12.10.12 à 20h "Les Choses que l'on ne dit pas" Lecture-spectacle à la Maison de la Poésie et de la Langue Française
081/22 53 49 - www.mplf.be

13.10.12 à 14h30 Au rendez-vous des poètes
Maison de la Poésie et de la Langue Française
081/22 53 49 - www.mplf.be

13.10.12 à 19h Marche aux flambeaux
Dans le cadre de la Quinzaine de la Nature et en compagnie du poète, comédien et metteur en scène Jean Loubry, parcourez l'histoire namuroise au cours d'une marche aux flambeaux émaillée de textes poétiques en relation avec la nature et la faune de la nuit. La balade emmènera les participants jusqu'à la Maison de la Poésie où ils pourront visiter l'exposition "Roland Breucker" : Le Trait poétique.
Maison de la Poésie et de la Langue Française - 081/22 53 49
www.maisondelapoesie.be/agenda

13.10.12 à 20h30 Découverte de la Musique Contemporaine
Concert au Théâtre Royal de Namur
081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

14.10.12 à 15h Apéro-livre
La Fureur de lire 2012 : Passeurs
Maison d'Harscamp
081/24 64 40

15 au 22.10.12 Semaine de sensibilisation au don d'organes
Maison des Citoyens
Hôtel de Ville de Namur
081/24 86 90 - www.ville.namur.be

16 au 18.10.12 à 20h30 Mamma Medea
Théâtre Royal de Namur
081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

17 au 21.10.12 18ème Salon de l'Education et du Livre de Jeunesse
Namur Expo
081/47 93 47 - www.namurexpo.be

21.10.12 Bambins sourds bouquinent
Bibliothèque communale de Namur
Tél : 081/24 64 40

23.10.12 à 20h30 Récital Kozhukhin
Concert au Théâtre Royal de Namur
081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

23.10.12 8.11.12 Festival du Cirque de Namur
Esplanade de la Citadelle
081/65 45 00 - www.citadelle.namur.be

25 au 28.10.12 Energie et Habitat
Namur Expo
081/47 93 47 - www.namurexpo.be

27.10.12 à 20h30 Julien Doré
Musiques actuelles
Théâtre Royal de Namur - Grande salle
081/22 60 26
www.theatredenamur.be

NOVEMBRE 2012

6 au 14.11.12 à 20h30 Le serpent à sornettes
Pièce de Théâtre de Jean-Marie Piemme
Théâtre Royal de Namur
081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

Vent d'anches d'automne pour NAMusiq'

C'est parti pour une 3e saison de NAMusiq'. D'octobre 2012 à novembre 2013, la Ville, la Province et la Philharmonique de Namur vous proposent huit concerts en guise de pique-nique musical (12h30-13h20).
Premier rendez-vous le 4 octobre à la Brasserie François avec Vent d'Anches, deux jeunes musiciens issus de l'IMEP, Sophie Braconnier (flûte) et Michel Lambert (accordéon) qui puisent leurs sources au sein des grands classiques (Bach, Albinoni...) et des compositeurs plus modernes mais n'hésitent pas à moissonner également dans le répertoire Parc Attractif Reine Fabiola : paré pour l'été !
métissé des musiques du monde.
Rendez-vous suivants :
Four two to play le 8 novembre au Foyer du Théâtre et Yu Cheng Lu le 13 décembre à la Maison de la Culture.

Tarif unique : 5€ (gratuit jusqu'à 12 ans) / Abonnement : 30€ (8 concerts).
Réservations au Centre Info touristique - Halle al'chair, rue du Pont 21 à Namur, du mardi au dimanche de 10h à 17h
tél : 081 24 64 48.
Programmation complète sur www.ville.namur.be

LES EXPOS

Jusqu' au 28.10.12 - Les Arts de la Tour
Tous les WE de 14h à 18h
Info : 081/65 45 00 - www.citadelle.namur.be

Jusqu'au 20.10.12 - Exposition "L'Univers Face A/Face B"
FUNDP - Bibliothèque universitaire
Info : 081/72 55 64 - www.atoutsciences.be

Du 4 au 29.09.12 - La papeterie de Saint-Servais : une industrie disparue
Bibliothèque communale de Namur
Tél : 081/24 64 40

Du 7 au 23.09.12 - Tours Capitales
Galerie du Beffroi
081/24 64 36 ou 081/26 26 38
www.ville.namur.be

Du 24.09.12 au 31.10.12 - Rencontre de Talents
Exposition du photographe Pierre Decoeur : Le Cinéma belge et de la francophonie en 54 photos noirs et blancs et couleurs
Rue des Carmes, 23 - Namur
081/25 35 20 - 0499/13 14 27

5.10.12 au 3.11.12 - Le Jardin des symboles
Le Jardin des symboles ou Jardin Jean Chalon, sis au sein du Parc Louise-Marie, nous instruira de son parcours initiatique et symbolique tout ce mois d'octobre.
Bibliothèque communale de Namur
Tél : 081/24 64 40

6 et 7.10.12 - Naminéral
Exposition de minéraux
Namur Expo
081/47 93 47
www.namur-expo.be

16.11.12 au 7.01.13 Sculptures dans la Ville
D'un continent à l'autre, les marionnettes s'exposent
Galerie du Beffroi
081/24 64 33 - www.ville.namur.be

7.12.12 2012 au 5.01.2013 - Traditions de Noël en Autriche
Bibliothèque communale de Namur
Tél : 081/24 64 40

namur**agenda**

Novembre suite

Du 10 au 18.11.12 **Antica**
C'est le plus grand salon d'antiquités en Belgique avec 120 exposants et près de 28.000 visiteurs en quête de tableaux, bijoux, orfèvrerie, mobilier, objets de curiosité, sculptures, art. Cette année, les musées namurois présents à Antica exposeront des pièces de collection sur le thème de l'or.
www.antica.be

12.11.12 à 12h30 **Apéro-livre : Histoires dans l'Histoire**
Bibliothèque communale de Namur
081/24 64 40

14 au 16.11.12 à 19h45 **La Civilisation, ma mère!**
Théâtre - Grand Manège
081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

15.11.12 à 19h **2500 noms propres devenus communs**
Maison de la Poésie et de la Langue Française
081/22 53 49 - www.mplf.be

18.11.12 **Bébés sourds bouquinent**
Bibliothèque communale de Namur
Tél : 081/24 64 40

22.11.12 à 20h et 23.11.12 à 13h30
"Un pour la route" de Harold Pinter
Maison de la Poésie et de la Langue Française
081/22 53 49 - www.mplf.be

24.11.12 à 16h **Concert - évocation du 125ème anniversaire de l'Orchestre Symphonique de Namur**
La concorde
FUNDP - Auditoire Pedro Arrupe
081/30 00 11
www.osn-laconcorde.e-monsite.com

24.11.12 de 12h15 à 13h **Concert de midi**
Concert par Arnaud Hubert et Guillaume Houcke
Séminaire et Studium Notre-Dame
Info : 081/22 28 54 (IMEP)
www.seminairedenamur.be

25.11.12 **Bambins sourds bouquinent**
Bibliothèque communale de Namur
Tél : 081/24 64 40

25.11.12 à 20h30 **Grandes symphonies romantiques**
Concert - Grande salle
Théâtre Royal de Namur
081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

25.11.12 de 10h à 17h **Les Dimanches de l'Eco-consommation "Les jeux de société"**
Ravik boutik - 0800/935 62
www.environnement-namur.be

26.11.12 à 20h **Bal folk avec Berwette**
En 1ère partie : taxidi Quintet
Salle "La Gelbressée"
0472/44 14 30 - www.gelbressee.be

DÉCEMBRE 2012

2 au 4.12.12 à 20h30 **Court-Miracles**
Théâtre - Cirque par le Boustrophédon
Théâtre Royal de Namur
081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

2.12.12 **Marché du Tissu**
Namur Expo
081/47 93 47 - www.namurexpo.be

4.12.12 de 12h à 20h **Les Classiques du Mardi "Benvenuta"** de André Delvaux
Maison de la Culture
081/77 67 86 - www.province.namur.be

6 au 8.12.12 à 20h30 **Cabaret New Burlesque**
Théâtre Royal de Namur - Grande salle
081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

7 au 13.12.12 à 19h **C'est ma tournée**
Pièce de Jacques Neefs
Théâtre Royal de Namur
081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

7 au 9.12.12 **Salon du Vin et de la Gastronomie**
Namur Expo - 081/47 93 47
www.namurexpo.be

8.12.12 de 12h15 à 13h **Concert**
par Arnaud Van De Cauter
Séminaire et Studium Notre-Dame
Info : 081/22 28 54
www.seminairedenamur.be

9.12.12 à 20h30 **Aton et Armide**
Concert - Théâtre Royal de Namur
081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

14.12.12 à 19h **Jean-Jacques Rousseau poète ?**
Maison de la Poésie et de la Langue Française
081/22 53 49 - www.mplf.be

15.12.12 à 20h30 **Agnès Obel**
Musiques actuelles - Théâtre Royal de Namur
081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

LES ADRESSES

Bibliothèque communale de Namur
Venelle des Capucins, 6 - Namur
Tél : 081/24 64 40

Théâtre Royal de Namur
Place du Théâtre, 1 - Namur
081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

Grand Manège
Rue Rogier, 82 - Namur
081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

Maison de la Poésie et de la Langue française
Rue Fumal, 28 - Namur
081/22 53 49 ou 0473/38 48 94
www.mplf.be

Centre Namurois des sports
Av de Tabora - Namur

Namur Expo
Avenue Sergent Vrithoff, 2 - Namur
081/47 93 47 - www.namurexpo.be

Les prochaines séances du Conseil communal se tiendront à 18h les lundis 10 septembre / 22 octobre 19 novembre.
03 décembre (séance d'installation)

Pour rappel, les séances du Conseil communal se tiennent publiquement dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, à Namur.

Retrouvez également la programmation culturelle de la Province de Namur sur www.province.namur.be ou dans le magazine « Emmène-Moi » disponible à la Maison de la Culture, notamment.

Cet agenda est une sélection. Retrouvez l'agenda complet sur le site www.ville.namur.be.
Vous pouvez également vous procurer l'**Agenda semestriel des événements du 2e semestre** à la Maison des Citoyens ou à l'Office du Tourisme.

Stages de Toussaint

Pour les 7-13 ans - Customisation

Tu es un peu artiste, tu veux customiser ton t-shirt préféré, relooker un accessoire, t'exprimer par la matière... ? Ce stage est fait pour toi !
Nous avons tous des vêtements ou accessoires enfouis dans notre garde-robe. Nous allons les ressortir afin de les remettre au goût du jour ! Il va falloir trouver de quoi les décorer, les « customiser » et faire preuve d'imagination pour obtenir une tenue unique dans laquelle tu défileras fièrement le dernier jour du stage. Pour cela tu vas devoir fouiller à la maison -avec l'autorisation de tes parents, bien sûr- pour dénicher fripes, ruban, paillettes ou badge, ... et amener ces trouvailles à l'Atelier. Nous comptons sur toi !

- **Du 29 au 31 octobre, à l'Auditorium, avenue Jean Materne 162 à Jambes (entrée par le piétonnier du Parc Reine Astrid - côté Avenue J. Materne)**
- **Prix du stage : 50€**

Pour les 5-16 ans - Équitation & brico'art

Tu apprendras tout ce qui se rapporte au poney : le pansage, la morphologie, l'équipement, l'alimentation mais aussi le harnachement, le nettoyage des cuirs, la science équestre, la morphologie et le travail au manège.
Pendant les pauses des poneys, tu vas combiner l'équitation avec une autre activité : nature, atelier artistique... Toi, petit créateur, tu vas tout transformer en objet rigolo !
Équipement : la bombe et la cravache sont fournies par le centre.

- **Du 29 au 31 octobre, « Chez Aurore » au Poney Club à Hingeon, rue Lefèvre 1.**
- **Prix du stage : 100€**

Pour les 3-5 ans - Éveil musical

« Un bruit dans la nuit »

La nuit, des bruits bizarres emplissent le silence de la maison. Une petite souris a peur de s'endormir. Un fantôme, un hibou... ?
Trois jours pour découvrir l'histoire d'une petite souris et suivre avec elle l'exploration des bruits, des sons de la nuit et ne plus avoir peur ! Chants, comptines, rythme, découverte et manipulation instrumentales seront au programme de ce stage. L'approche est avant tout ludique, interactive, laissant aux enfants le loisir d'exprimer leur créativité, guidés par une animatrice spécialisée des Jeunesses Musicales.

- **Du 29 au 31 octobre, au Parc Attractif Reine Fabiola (Rond Point Thonar, 1 - Citadelle de Namur)**
- **Prix du stage : 50€**

Formations d'animateurs et de coordinateurs de centres de vacances

Chaque année, la Ville de Namur engage des animateurs pour les plaines et stages qu'elle organise pendant les congés scolaires.
Pour pouvoir encadrer et animer les journées avec les enfants, une formation s'impose !
La formation complète, reconnue par la Fédération Wallonie - Bruxelles, se compose de deux périodes théoriques, de deux périodes pratiques et de journées d'évaluation.
Au programme, questions d'accueil et d'organisation, jeux et techniques d'animation, psychologie de l'enfant, ainsi que les indispensables règles de sécurité, afin de fournir à chaque enfant un accueil de qualité.
La formation est organisée pendant les congés de Toussaint et de Carnaval.

Info : **Service Jeunesse de la Ville de Namur**
081/24 60 17 - jeunesse@ville.namur.be

Plaines de vacances

Pour les jeunes de 3 à 12 ans, du 29 au 31 octobre, à l'école communale de Jambes (Parc Reine Astrid).
- Au programme : un projet d'animations préparé par l'équipe des animateurs, une excursion, une séance de natation par semaine.
- Prix (comprenant le potage à midi et une collation à 16h00)

- Enfant domicilié à Namur : 15€
- Enfant domicilié hors Namur : 18€
- Garderie (forfait) : 3€

Infos et inscriptions : Du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00 à la Maison des Citoyens, Hôtel de Ville à 5000 Namur - 081/24 63 77-78 - jeunesse@ville.namur.be - www.ville.namur.be/jeunesse

Engagez-vous !

2ème Salon du Volontariat

Suite au succès de la première édition, la Ville de Namur et le CPAS organisent ces 21 et 22 septembre la 2ème édition du **SALON du VOLONTARIAT** en partenariat avec la plate-forme du Volontariat, les Facultés Notre-Dame de la Paix de Namur et le très actif Institut Félicien Rops. Cet événement se déroulera dans les dans les locaux de l'Arsenal situés rue Bruno n° 11.

Vous découvrirez notamment une cinquantaine de stands d'associations exposantes.

Un programme spécifique de conférences vous est proposé le vendredi matin.

LES CONFÉRENCES :

1. **Quels sens peuvent prendre l'activité/ la solidarité intergénérationnelle quand s'installe la dépendance ?** par Madame Nathalie RIGAUX, Professeur aux Facultés Notre-Dame de la Paix de Namur, licenciée en sciences économiques, docteur en santé publique.
2. **"Volontariat, que prévoit la législation ?"** par Madame Suzanne VAN SULL, juriste, maître-assistant à la Haute école de Namur (HENAM) Vice-Présidente du Conseil supérieur du Volontariat.
3. **"L'engagement citoyen des volontaires : une équation à plusieurs inconnues !"** par Mesdames Anne-Marie DIEU, Sociologue, Directrice de Recherche à l'Observatoire de l'Enfance, la Jeunesse et l'Aide à la jeunesse - collaboratrice à l'Université de Liège et Amandine TIBERGHIEN de la plate-forme du Volontariat.

Salon du Volontariat, le vendredi 21 septembre de 9h à 18h et le samedi 22 septembre de 9h à 13h, à l'Arsenal.
Infos : 081/24.87.57
salonduvolontariat2012@ville.namur.be

Après le covoiturage, le cosleeping, le cocooning...

Bienvenue au coworking !

Dès l'automne, un espace de travail d'un nouveau genre sera disponible au centre-ville pour les indépendants, les entrepreneurs, les étudiants et demandeurs d'emploi. Lauréat du concours « Creative Wallonia », ce projet de coworking se définit comme un lieu d'accueil, de travail et de rencontre pour les travailleurs habituellement seuls. Qu'ils soient comptable ou graphiste, porteur de projet ou architecte, tous sont les bienvenus. Chacun trouvera un espace propice à la créativité, aux échanges commerciaux ou à la concentration, selon ses besoins du jour. Répartis sur 400 m² au 4e étage du bâtiment Ethias, les locaux sont en effet conçus pour des usages multiples. La salle de travail comprend une trentaine de postes de travail, tandis que deux salles de réunion (de 8 à 30 personnes) permettent d'organiser meetings, formations et séance de tests de produits.

Diverses formules d'abonnement seront proposées, allant d'un jour par mois à un temps plein.

Créé sur concours, le logo de cet espace coworking sera dévoilé dans les jours qui viennent. Gageons qu'il sera un condensé de créativité !

L'espace Coworking est une initiative de partenaires multiples : le BEP, la Ville de Namur, Infopole, les Facultés Notre-Dame de la Paix, Job'In, l'UCM et Ethias, regroupés au sein de l'asbl Coworking.

Espace Coworking, Rue de Fer 48, 4e étage, 5000 Namur

Infos : Bureau Économique de la Province (BEP)
Avenue du Sergent Vrithoff 2, 5000 Namur – 081/71 71 71
www.bep.be

Enquête publique

DONNONS VIE À L'EAU !

relative aux projets de plans de gestion établis pour les parties wallonnes des quatre districts hydrographiques internationaux

Dans le cadre de la directive européenne sur l'eau, une enquête publique est organisée du 11/06/2012 au 18/01/2013 inclus. La population est invitée à donner son avis sur les actions proposées pour protéger les rivières, les fleuves et eaux souterraines.

Les documents sont consultables à l'Administration communale (service permis d'environnement), au siège du Contrat de Rivière Haute-Meuse et sur les sites internet : eau.wallonie.be. et environnement.wallonie.be/contrat_riviere.

Les observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête à la DGARNE, soit via le site internet, soit par courriel à eau@spw.wallonie.be, soit par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES.

La consultation du dossier et les observations verbales peuvent être effectuées au Service Permis d'environnement - Hôtel de Ville, Aile A, 2ème étage à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable de 8h00 à 12h00, et à la Bibliothèque communale, Venelle des Capucins, n°6 à Namur, le samedi de 9h00 à 12h00 seulement sur rendez-vous (Service Permis d'environnement, téléphone : 081.246.505).

L'Administration communale : Service Permis d'environnement Tél : 081.246.538 – 505. Le dossier peut être consulté à l'Administration depuis le 11 juin 2012 et jusqu'au 18 janvier 2013. Les observations écrites peuvent être adressées au Service Permis d'environnement - Hôtel de Ville - 5000 Namur

À l'IECN, c'est possible !

L'Ecole Industrielle et Commerciale, c'est 1250 élèves + de 200 formations différentes

Un diplôme en cours du soir ? Oui !

photo : D. Pleinnevaux

L'École Industrielle et Commerciale de la Ville de Namur fut fondée à l'initiative du Collège communal en 1861. L'École Industrielle et Commerciale propose des formations supérieures qui répondent aux besoins actuels en terme d'emplois. Depuis 150 ans, ses formations permettent à tout un chacun de se former ou de se perfectionner en journée ou en soirée, dans des secteurs de pointe, au contact d'enseignants et d'experts qualifiés et au fait de l'actualité de leur profession.

Les Baccalauréats

- Informatique et systèmes : cette formation en trois ans à raison de 4 soirs par semaine intègre notamment les formations spécifiques de pointe. Reconnue Académie Microsoft, l'EIC met à disposition de ses étudiants, gratuitement, les dernières versions des logiciels Microsoft, et ce jusqu'à la fin de leurs études. L'école est également agréée Cisco Network Academy et est le seul centre d'examen Linux pour la partie francophone du pays.

- Chimie appliquée : formation essentiellement scientifique, qui aborde la chimie sous tous les angles : organique, analytique, physique, des polymères, ... et un solide bagage en math, physique, informatique. Un bachelier en chimie appliquée peut par exemple intervenir sur le contrôle des bains d'acier en industrie, travailler la chaux en carrière ou encore contrôler les analyses d'eau des rivières.

- Secrétariat de direction : cette formation, orientée entreprises et administration, a la particularité de se donner en journée. Elle est accessible à tous, dès 20 ans. Comme pour les autres baccalauréats, en l'absence d'un certificat d'études secondaires, un examen d'admission peut être présenté.

À ces trois formations de baccalauréat vient s'ajouter un brevet en deux ans de webmaster orienté développement, brevet qui complètera à merveille une formation artistique, par exemple, procurant à son titulaire les compétences techniques nécessaires pour maîtriser tout le processus de création web.

Langues, Gestion et Bureautique

L'École Industrielle et Commerciale propose également des cours de langues (anglais, néerlandais, allemand, italien, espagnol et français langue étrangère), et l'indispensable certificat de connaissance de gestion, avec deux sessions, en septembre et en janvier. Enfin, rappelons les cours d'initiation aux logiciels informatiques, parce qu'une vraie maîtrise du traitement de texte et du tableur fait partie des pré-requis de nombre d'emplois actuels !

Inscriptions jusque fin septembre de 14h à 19h - Examen d'admission sur rendez-vous

Infos : Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville de Namur
Rue Pépin 2 b à 5000 Namur - 081 25 74 00
info@eicvn.be - www.epsnamur.be

Formations

L'artistique aussi

Il n'y a pas d'âge pour apprendre, ni pour se découvrir des talents

En matière de formation artistique, la Ville de Namur propose, au travers du Conservatoire de Musique et de l'Académie des Beaux-Arts, un magnifique panel de cours, des plus profanes aux plus spécifiques, tant dans l'enseignement secondaire artistique qu'en horaire réduit.

L'Académie des Beaux-Arts propose notamment des cours de bande dessinée, céramique, décoration, dessin, gravure, histoire de l'art, infographie, peinture, photographie, sculpture, sérigraphie, vitrail et des ateliers pluridisciplinaires pour les enfants de 6 à 14 ans.
Les inscriptions se font jusqu'au 30/09, aux heures d'ouverture du secrétariat. (Lu - Ma de 13h à 20h, Me - Je - Ve de 8h30 à 20h30, Sa de 9h à 17h).
Académie des Beaux-Arts
Rue du Lombard 20, 5000 Namur - 081/25 51 53 - academie.beaux-arts@namur.be

Le Conservatoire de Musique dispense depuis 176 ans des formations en arts dramatique, déclamation et arts de la parole, en danse, et, bien sûr, en musique. Du violon aux percussions, de la flûte au cor, du bugle à la contrebasse, près d'une vingtaine d'instruments sont proposés, ainsi que les cours théoriques (solfège, histoire de la musique, etc.)
Les inscriptions se font durant tout le mois de septembre, au **Conservatoire**,
Avenue Jean Materne 162 à 5100 Jambes
081/24 85 30 ou 31
accueil.conservatoire@namur.be

Retrouvez toutes ces informations sur le site de la Ville de Namur : www.ville.namur.be

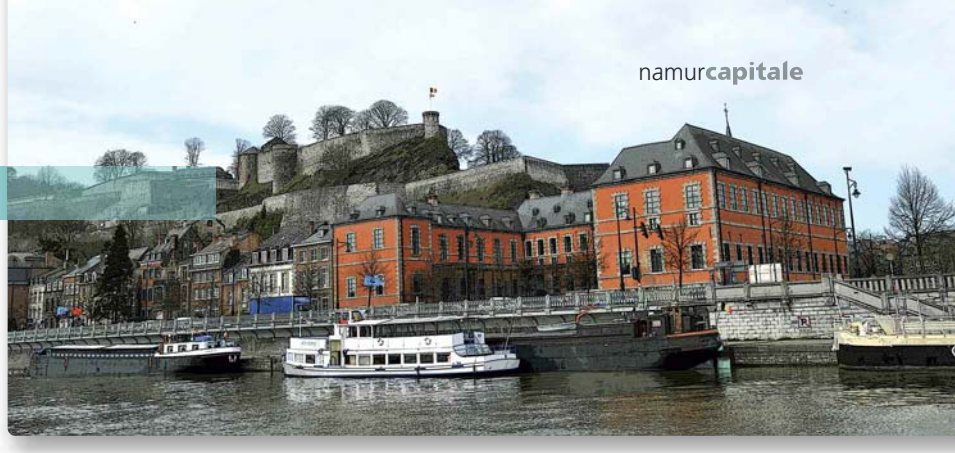

Relance de la Commission

Namur
ville capitale

Namur désire affirmer son identité en tant que capitale wallonne. Du concret et de l'enthousiasme autour de la table, où s'est rassemblée la commission Namur Capitale cet été, à l'initiative du Bourgmestre.
De la Wallonie à la Province, en passant par le Parlement, toutes les institutions de la capitale étaient représentées.
Namur est une ville d'histoire qui par le passé disposait d'une configuration défensive, repliée sur elle-même à l'intérieur de ses murs qui s'est doucement ouverte au fil du temps, explique Rudy Demotte. Namur s'ouvre, accueille, grandit, s'épanouit, évolue. Cette évolution, le statut de Capitale Wallonne l'exige sur tous les plans : touristique, culturel, sportif, économique,...
Namur passe à l'offensive.

Cela implique également de grandes adaptations en termes d'urbanisme, de voirie et de mobilité.
Concrètement des moyens sont mis à disposition et des engagements sont pris, entre autres :

- une signalisation autoroutière et des axes principaux d'accès à la Capitale Wallonne ;
- plaques identifiant les bâtiments significatifs dans l'histoire de la Capitale et en particulier l'ancien Hospice Saint-Gilles qui abrite de nos jours le parlement. ;
- la rénovation de la Maison de la Culture et des projets d'envergure contribuant à l'image d'une Capitale ;
- l'accueil des Championnats du monde du cyclisme en 2018 ;
- l'amélioration de l'accès des bâtiments publics aux handicapés pour que Namur soit exemplaire en la matière ;
- l'établissement du siège de l'Ecole d'Administration Wallonne à Namur.

Le secrétariat de cette commission Namur Capitale est assuré par
NEW - 081/ 24 11 33
www.new.be

Namur ville équitable

Du 3 au 13 octobre

Le comité Namur Equitable rassemble divers acteurs institutionnels, commerçants et associatifs. Chaque année, il mène des actions de sensibilisation au commerce équitable, à ses enjeux pour le nord et le sud, sur les trois volets du développement durable : social, économique et environnemental.
Si les actions de sensibilisation sont certes fondamentales pour ouvrir le débat, elles ne suffisent pas à satisfaire cette équipe volontaire et engagée. Ses membres se sont donc lancés dans un projet d'envergure : obtenir pour Namur le label de « commune du commerce équitable ». Cela implique un engagement fort et coordonné de la part du secteur privé, du monde associatif et des autorités locales, pour répondre à des exigences strictes (Info : www.cdce.be).

Cet engagement reste à concrétiser. Mais cet engagement est pris ! Déjà, une vingtaine de partenaires ont rejoint le comité **Namur équitable** et une dizaine d'autres s'impliquent à ses côtés. Enfin, la Ville de Namur a officiellement marqué sa participation, en juin, à l'unanimité d'un conseil communal unanime.

Au programme de cette semaine :

- **les 04 et 11 octobre, 12h50** : rencontre débat de midi au Centre Social Universitaire (rue Bruno, 7 – 5000 Namur)
- **05/10, 18h00** : marche gourmande dans le centre-ville, à la découvertes des bonnes adresses de l'équitable à Namur. Départ à 18h00 à la Galerie du Beffroi, P.A.F. 15 €, réservation indispensable au 081/26 26 38
- **Du 08 au 10/10, de 12h00 à 13h30** : repas équitables à prix découverte au restaurant universitaire, à l'Arsenal.
- **09/10 à 13h45 :** sensibilisation et découverte des produits d'entretien, respectueux de l'environnement à l'asbl Forma, rue Pépin 48 à Namur
- **10/10, dès 12h00 :** menu équitable au Perron de l'Ilon (Réservation au 081/24 86 90)
- **11/10 dès 17h00** : apéro équitable place du Palais de Justice
- **11/10 à 19h30 :** ciné débat à la Maison du Travail, place l'Ilon. (Réservation : 081/22 74 34 ou namur@equipespopulaire.be)
- **11/10 de 18 à 20h30 :** conférence-débat : « manger bio, local, équitable, de saison... quels arbitrages pour manger durable? » à la cafétéria de Mundo-N, rue Nanon, 98 – 5000 Namur (Réservation : sce@eco-conso.be ou 081/730 730)

Infos : Espace participation de la Ville de Namur - 081/24 86 90
espaceparticipation@ville.namur.be

6 & 7 Octobre 2012

Aviron sur Meuse

La Ligue Francophone d'Aviron et le Royal Club Nautique Sambre et Meuse organisent une compétition ces 6 et 7 octobre 2012 à Wépion.

À l'occasion de son 150ème anniversaire, le Royal Club Nautique de Sambre & Meuse organisera le 6 octobre 2012 les Championnats de la Ligue Francophone d'Aviron.

Au cours de cette épreuve, les 13 clubs francophones d'aviron s'affronteront dans 15 catégories de bateaux différents. Au total, plus de 200 compétiteurs sont attendus; et plus de 60 départs de courses seront donnés.

En cette occasion, le Royal Club Nautique de Sambre & Meuse renouera avec une partie de son histoire en organisant cet évènement au Grognon, en face de l'endroit où se situait le club avant son déménagement à Wépion en 1962.

Les départs se donneront au pied du pont de Jambes, et l'arrivée se situera à hauteur du confluent de la Sambre et de la Meuse.

Les régates débuteront à 10h50 et se termineront vers 16h00 avec les toujours très spectaculaires courses en huit barrés. La remise des prix aura lieu au Grognon à 17h00.

Conjointement à cette compétition, le musée Félicien Rops organisera le long du champ de course une exposition consacrée au célèbre peintre, par ailleurs co-fondateur du Royal Club Nautique de Sambre & Meuse.

Le lendemain dimanche, le Royal Club Nautique de Sambre et Meuse plongera la ville de Namur dans une ambiance du début du siècle dernier, en organisant un rassemblement sans précèdent de bateaux à l'aviron anciens.

De nombreux clubs belges et étrangers se sont donné rendez-vous au Grognon pour y mettre à l'eau des embarcations historiques, jalousement maintenues en état par des rameurs passionnés.

À partir de 11h, et toute la journée durant, yoles et yolette, bateaux de compétitions, canoés ... se succèderont sur la Sambre et la Meuse dans une atmosphère de carte postale.

Parallèlement à ce défilé, les rameurs juniors du Royal Club Nautique de Sambre & Meuse organiseront des baptêmes à l'aviron gratuits en bateaux d'équipage pour les jeunes namurois (moins de 18 ans) qui souhaiteraient découvrir l'aviron.

Info : Royal Yacht Club Sambre et Meuse
081/73 93 46 - www.rycsm.be

L'AGENDA DES SPORTIFS

9.09.12 à Namur
Challenge 2012 des joggings de la Ville de Namur
Jogging de la Ville de Namur (5 - 11 km)
081/24 63 75

22.09.12 à Erpent
Challenge 2012 des joggings de la Ville de Namur
Jogging d'Erpent (5 - 10 km)
081/30 01 96

27.09.12 à Namur
Sports et différences
0497/57 80 36

14.10.12 à Flawinne
Challenge 2012 des joggings de la Ville de Namur
Jogging des Gozettis (10 km)
0495/14 47 23

20 octobre à Floreffe
Challenge 2012 des joggings de la Ville de Namur
Jogging de Floreffe (5 - 11 Km)
081/45 18 11

1.12.12 à Namur
Challenge 2012 des joggings de la Ville de Namur
Corrida (7.8 km)
081/24 63 75

14.12.12 à partir de 17h00 à Jambes
Marche Nocturne
Parcours sur 5, 10, 15 et 20 Km
Départ : Parc Astrid à Jambes
0497/42 19 60

Merci Adrien pour cette magnifique demi-finale !
Adrien Deghelt,
demi finaliste 110m haies
aux J.O de Londres 2012

13.8 millions d'euros

Coup de neuf à Jambes

Le stade de Jambes a depuis longtemps perdu son lustre d'autrefois, et la patinoire n'est plus ouverte au grand public depuis quelques hivers déjà...
La Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de rénover sept centres Adeps, dont celui de Jambes. Un budget global de 13,8 millions d'euros a été dégagé pour améliorer les infrastructures de la patinoire, construire de nouvelles tribunes au stade, ainsi qu'une nouvelle piste d'athlétisme. Une partie de ces fonds sera affectée à la création de terrains de tennis et de hockey, ainsi qu'à l'aménagement d'infrastructures de football.

Namur Derby Girls

Ces derniers temps, la patinoire n'était pourtant pas tout à fait vide... Un sport venu des États-Unis y remporte un franc succès, avec la création à Namur d'un club de roller derby. Des filles aussi trompe-la-mort qu'audacieuses, sur des rollers rétro, parées de casque et protections, se livrent une course sans merci... Attention, c'est du sport à haut risque !
Les 25 joueuses et 4 arbitres carburent à l'esprit d'équipe et à la passion. L'équipe toute jeune a pourtant tout d'une grande déjà : le sens du show, l'esprit d'équipe, la gnaque, ... Curieux ? Vous pouvez découvrir les Roller Derby Girls lors de leur premier match de la saison le 23 septembre, contre Utrecht, ou à l'occasion des portes ouvertes, le 30 septembre. Une journée officielle de recrutement est prévue pour le 18 novembre.
Un bémol toutefois : nos héroïnes cherchent une salle de sport ou un terrain adapté qui pourra les accueillir pendant les travaux à la patinoire et leur permettre de garder la cadence ! Un appel plutôt sympa, selon Ily Ladybug : « *Nous n'avons aucune solution de repli, car les salles de sport craignent de nous accueillir à cause des patins. Or les patins n'abîment pas les sols, les roues sont adaptées et ne font ni traces ni coups. Accueillez nous : nous sommes gentilles et polies, et on ne casse rien, ni nous, ni nos patins !* »...

Pas de doute, les Namur Derby Girls ont la pêche, et c'est communicatif !

Suivez l'actu des Namur Derby Girls sur Facebook : www.facebook.com/NamurRollerGirls

C'est décidé, à la rentrée...

Je cours pour ma forme !

Vous avez envie de vous remettre au sport, de vous dérouiller les articulations, mais vos baskets sont au placard depuis des années, et vous ne courez que pour attraper un bus ? La Ville de Namur propose plusieurs fois l'an des sessions de remise en forme pour jogger rouillé... « Je cours pour ma forme » reprendra ce mardi 11 septembre au départ du Parc d'Amée.
Accessible à tous et toutes dès 12 ans, ce programme complet propose de vous entraîner trois fois par semaine pendant trois mois, avec des objectifs réalistes et progressifs : arriver à courir 5 ou 10 kilomètres au terme de la session.
Pour vous aider, quatre coachs, une ambiance du tonnerre, et un tout petit prix (20 euros la session) Alors, on s'y remet ?

Infos :
Service des Sports de la Ville de Namur 081/24 63 78
www.ville.namur.be/sports ou www.jecourspourmaforme.be

Un nouveau RAVeL de Saint-Servais à Jambes

Décidé dans le cadre du Plan Namurois du Vélo, une nouvelle liaison de type RAVeL urbain reliera prochainement le bas de Saint-Servais à la gare SNCB de Jambes.

Un premier tronçon réalisé cet été sera très prochainement praticable. Il s'agit d'un cheminement cyclo-piéton entre la sortie du RAVeL2 – rue Muzet et le Pont d'Heuvy.

Le Service public de Wallonie examine la faisabilité d'un site propre sur le pont d'Heuvy en prolongement de ce premier tronçon. Ensuite, le site se poursuivra sur l'avenue des Combattants, par une connexion au Rempart de la Vierge (via le carrefour d'Omalius), et sur le boulevard Mélot pour passer devant ou derrière la gare afin de rejoindre le boulevard Cauchy, côté rails, en direction du Pont du Luxembourg. Cette partie du RAVeL est intégrée dans les permis octroyés pour les nouveaux bâtiments en construction.

Une passerelle cyclo-piétonne, jouxtant le nouveau tablier du pont, permet de rejoindre Jambes à Namur. Il sera possible d'y accéder via une rampe (côté Namur) et, temporairement, par un escalier avec goulotte (côté Jambes).

La mise en œuvre de cet axe permettra une circulation des piétons et des cyclistes en toute quiétude, à l'abri des véhicules motorisés.

Li Bia Vélo : les premiers résultats

Depuis avril dernier, la Ville offre à sa population et aux nombreux visiteurs un service qui change non seulement la mobilité namuroise, mais aussi l'image de la ville...Li Bia Velo ! Dès cet été, Li Bia Velo affichait déjà un résultat extrêmement positif avec plus de 1100 abonnés longue durée et près de 20.000 locations.

Les chiffres montrent clairement des pics d'utilisation aux heures de pointe, ce qui confirme son rôle de système complémentaire de mobilité. L'installation du vélo en libre service s'inscrit et renforce la politique mise en place par la Ville pour promouvoir l'utilisation du vélo. Non seulement Li Bia Vélo fournit un vélo à ceux qui n'en ont pas, mais en plus, il donne envie aux autres de ressortir leurs deux-roues, et de profiter ainsi des infrastructures sécurisantes mises en place.

Pour vous abonner, rien de plus simple. Il suffit de vous inscrire sur le site www.libiavelo.be

Li Bia Velo n'attend plus que vous. Cycliste d'un jour ou de toujours, essayez-le ! Inscrivez-vous avant le 20 octobre et bénéficiez de 6 mois d'abonnement gratuit.

Bientôt 18 ans ? La Ville vous offre un abonnement gratuit d'un an.

Besoin d'aide pour un projet vélo ?

Appel à candidature pour la mise en œuvre d'un projet ou d'une action favorisant les déplacements à vélo

Depuis décembre 2011, Namur bénéficie du label « Commune pilote Wallonie cyclable ». Ce label, attribué par le Gouvernement wallon, permet à la Ville de mener différentes actions ayant pour but d'améliorer les conditions de la pratique du vélo et d'augmenter son utilisation comme mode de transport.

Dans ce cadre, la Ville de Namur souhaite favoriser les initiatives qui visent à promouvoir l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement alternatif dans les quartiers et dans les écoles. Un appel à candidature est donc lancé à l'attention des comités de quartier et des écoles, afin d'obtenir un soutien à la mise en œuvre d'un projet ou d'une action répondant à ces objectifs. Les dossiers de candidature seront analysés sur base des critères tels que repris dans le règlement. Les projets retenus se verront octroyer une subvention d'un montant maximum de 500 €.

Le saviez-vous ?

Vous appréciez le vélo, mais avec le confort d'une assistance électrique ? Sachez que la Ville octroie une prime d'un montant maximum de 250 euros à l'achat d'un vélo électrique neuf.

Infos :
Service Mobilité de la Ville de Namur
081 24 87 70
mobilite@ville.namur.be
www.ville.namur.be

Les chantiers

En cours

FLAWINNE - Rue du Déversoir : entretien

JAMBES - Place de la Gare Fleurie : voirie
Chaussée de Liège : entretien et trottoirs
Rues du Plateau, de Géronsart : voirie et égouttage

MARCHE-LES-DAMES - Rues de Gelbressée, Aux Vallées : entretien,
Grand-Rue : entretien

NAMUR - Rue Lecocq, des Tanneries, de Bomel : entretien
Avenue Reine Astrid : trottoirs

ST SERVAIS - Rue Malevez, Hicguet, des Dominicaines : entretien et trottoirs

SALZINNES - Rue Bois des Maires : entretien des voiries

TEMPLOUX - Chemin Batys de Soye : entretien

MARCHE-LES-DAMES - Rues de Gelbressée, aux Vallées, Grande rue : entretien

VEDRIN - Rue Félicien Terwagne : entretien

À venir

BELGRADE - Chemins de la Plaine et du Fontillois : entretien
Rue Adolphe Mazy : trottoirs

DAVE - Rue des Sautes : entretien

FLAWINNE - Rue Olwal Sambon : entretien

GELBRESSÉE - Rue Ernest Moëns, des Casernes : aménagement Zone 30

JAMBES - Rue d'Enhaive, Avenue du Camp : trottoirs
Rue de Coppin : aménagement Zone 30
Rue du Sart Hulet : entretien

LIVES-SUR-MEUSE - Rues du Moinil, de Mosanville : entretien

LOYERS - Rue de la Boulangerie : entretien

MALONNE - Rues du Vivier, de Curnolô : entretien
Ancien Rivage, Chemin de Maupelin : entretien
Rues de Bransart, Bourgmestre Fernand Colon : voirie et égouttage
Les Trîs : voirie et égouttage

NAMUR - Rue Basse Neuville : trottoirs
Rues Courtenay, Ponty, Rogier, Delvaux : trottoirs
Avenue de la Pairelle : trottoirs
Rues Juppin, des Croisiers : entretien
Rue des Croisiers : entretien
Rue de la Chapelle : trottoirs

SAINT-MARC - Rue du Haut-bois : trottoirs

ST SERVAIS - Montagne d'Hastedon : trottoirs
Rues Nanon, de l'Industrie, du Moulin-Lavigne, Ortmans : entretien

SUARLÉE - Rue de Moriamé : entretien

TEMPLOUX - Route de Spy : voiries et égouttage
Rue Saint-Antoine : voiries et égouttage

VEDRIN - Rue de l'Yser : trottoirs
Rue Frères Biéva : entretien

NAMUR
Accéder au centre-ville le samedi ? Facile !
P+R
gratuits le samedi
Stationnement aux parcs-relais Saint-Nicolas et Namur Expo avec accès rapide au centre-ville en bus, à vélo ou à pied
P
Parkings payants au cœur de la ville
Et aussi :
Lignes TEC & SNCB, TaxiTEC, Li Bia Velo, stationnement en voirie, Namourette, etc.
TEC

Parking gratuit

Accéder au centre-ville le samedi ? Facile !

Garez votre voiture et rejoignez le centre-ville en bus, à pied, à vélo ou en Bia velo !

Désormais, les parkings relais sont gratuits le samedi. Le principe est simple : vous garez votre voiture dans un des parcs-relais, vous rejoignez le centre ville en bus, grâce aux navettes P+R (ligne 51) ou aux lignes régulières. Sur présentation de votre ticket de parking, le chauffeur vous remettra une carte P+R.
Envie de faire le trajet à pied ou à vélo ? Passez par la maison du TEC chercher votre carte P+R, ou demandez-la dans le bus du retour.
Au moment de payer, insérez votre ticket parking, puis la carte P+R... et c'est gratuit ! Elle est pas belle, la vie ?

Parcs-relais

P+R Namur Expo (475 places)
Avenue Sergent Vrithoff, face au Palais des Expositions, dans le prolongement de la N 90 venant de Charleroi

P+R Saint-Nicolas (276 places)
Avenue Albert Ier, sur la plaine St-Nicolas, dans le prolongement de la N80 (route de Hannut) - Sortie 14 de l'autoroute Bruxelles-Luxembourg (E411)

Infos : **www.mobilite.ville.namur.be – rubrique « en voiture/ s'arrêter ».**

20 km/h, 30 km/h...

Bravo les Namurois (bis) !

Vous les connaissez bien, ces dispositifs préventifs, mis en place par la police, qui vous indiquent votre vitesse, à un point de passage précis. Ils sont également un bon indicateur pour mesurer l'efficacité des dispositions prises en matière de circulation, tant en matière d'engorgement que de vitesse. Diverses mesures ont été prises au début de l'été, qui indiquent toutes que les conducteurs namurois font de gros efforts pour respecter les nouvelles limitations de vitesse. Ainsi, rue de Bruxelles, en entrée de ville, et sur 11 991 véhicules, 87,06 % respectaient la limitation à 30km/h, mais 11,13% tout de même roulaient entre 31 et 40 km/h. Rue Jean-Baptiste Brabant, sur un flux de 2 242 véhicules en trois jours d'observation, on comptabilise 83,29% d'automobilistes roulant à moins de 30km/h, et 16% entre 31 et 40 km/h.
Pour la zone de l'ange, et sur 7366 véhicules contrôlés, vous êtes 97,66% à respecter la limitation de 20 km/h. La vitesse maximale enregistrée était de 37 km/h.
Avec une moyenne de 89.34%, on peut dire que le Namurois est plutôt bon élève... On vise l'excellence l'an prochain ?

Du 6 au 21 octobre 2012

Infos et programme complet sur
www.nature-namur.be

La Quinzaine de la Nature

La nature s'invite à Namur, pour vous proposer ses trésors : de l'expo photo à la balade aux flambeaux, de la découverte de la pêche au coup à la balade en Zone Humide, il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Des expos à foison !

La Nature insolite : un autre regard sur la Nature

Cette exposition originale et variée rassemble le travail de deux artistes et d'un scientifique exprimant chacun leur vision de la Nature. Des insectes métalliques et des images microscopiques géantes vous proposent un regard décalé sur la nature. Quant aux photos du photographe Michel Fautsch, elles vous permettront d'approcher en image la publication « 10 Histoires Naturelles ».
Le site de l'exposition accueillera le samedi 20 octobre un bureau de poste temporaire où les passionnés pourront acquérir le souvenir philatélique spécialement édité à l'occasion de la Quinzaine de la Nature 2012.

Exposition des lauréats du concours photos AVES « Emotion'Ailes »

Les photographies des lauréats du Concours de Photos AVES, « Emotion'Ailes » seront présentées à la Galerie du Beffroi également. Les visiteurs pourront y participer au vote du Prix du Public. La Ville de Namur, décernera également un prix, en complément au prix du Jury.
Espace Beffroi, du samedi 06/10 au dimanche 21/10 (du mardi au samedi de 11h00 à 18h00 et le dimanche de 12h00 à 18h00). Entrée gratuite.
Infos : 0800/935 62 - www.aves.be

Exposition de minéraux et de fossiles : « NaMinéral »

On ne peut rester indifférent aux beautés du monde minéral patiemment façonnées par dame Nature et révélées au monde par des chercheurs passionnés. Quant aux fossiles, témoins de notre passé commun, que dire si ce n'est qu'ils lèvent un coin du voile sur des centaines de millions d'années d'évolution nous séparant du « Big bang » originel.
Samedi 06/10 de 12h00 à 18h00 et Dimanche 07/10 de 10h00 à 18h00
Namur Expo - avenue Sergent Vrithoff 2 à 5000 Namur
Entrée payante : 3 €. Gratuit pour les moins de 12 ans.
Infos : info@escargotite.be - www.escargotite.be ou 0471/59 77 99

Expos Photos et d'Art Animalier AVES

Dans le centre-ville de Namur et à l'Acinapolis, nos invités venus des quatre coins d'Europe, vous feront découvrir leurs plus belles œuvres : Markus Varesvuo (Finlande), qui présentera son livre extraordinaire « Oiseaux, instants magiques », Klaus Nigge (Photographe du National Geographic), Jean-Pierre Frippiat et Cindy Jeannon, Yves Fagniart (Virelles), Pierre Cheron (Les derniers tigres d'Inde) ou encore Patrick Blin. Cette année, la journée du vendredi sera tout spécialement dédiée aux écoles.
Eglise St Loup, Eglise Notre-Dame, Palais des Congrès, Espace Beffroi, Ecole Sainte-Marie, Jardins du Maïeur, Citadelle, Acinapolis
Du vendredi 12/10 au dimanche 14/10 de 10h00 à 18h00.
Infos : www.aves.be.

Balades et animations scolaires

• Balade à la Zone Humide de la **Poudrière**, en compagnie d'un guide nature du CRIE de Namur, pour découvrir un milieu aussi inhabituel que riche en ressources naturelles en plein cœur d'une zone urbaine.
Animations scolaires (2h) : du lundi 08/10 au vendredi 19/10 à 09h30 et 12h45, et balade familiale : le dimanche 07/10 de 13h30 à 18h00, Rue de la Poudrière à Jambes
Infos et réservation : 0800/935 62

• Découvrir l'histoire de l'apiculture, le matériel utilisé pour la gestion des ruches et déguster les produits de la ruche, observer l'abeille au binoculaire, la ruche vivante, fabriquer une bougie roulée en cire d'abeille, : voilà le programme des animations assurées par les membres de l'Ecole Namuroise d'Apiculture dans le cadre du plan Maya.
Du lundi 08/10 au vendredi 12/10 à 09h30 et 13h30
Infos et réservation : 0800/935 62

Ne manquez pas la marche aux flambeaux guidée par le poète Jean Loubry. Des histoires naturelles à la saveur délicate, pour apprécier l'histoire namuroise autrement. Un grand moment !

Marche aux flambeaux
Départ de Espace Beffroi, le samedi 13/10 à 19h00
Balade gratuite
Infos et réservation : 0800/935 62

13ème Marché
aux anciennes variétés horticoles

Près de 40 stands offriront la possibilité aux visiteurs de déguster de nombreux fruits et légumes oubliés et produits issus du savoir-faire de nos artisans. Outre la promotion des anciennes variétés horticoles, la thématique du séchage des produits du jardin sera particulièrement mise à l'honneur. Un livret richement illustré sera distribué gratuitement aux 4.000 premiers visiteurs du marché. Enfin, trois groupes de folk traditionnel proposeront des sets acoustiques, pour le plaisir des oreilles !

Samedi 13/10 de 09h00 à 18h00, Place d'Armes à Namur.
Visite libre - Infos : 0800/935 62

Activités découvertes

Initiation à la pêche au coup

Initiez-vous à l'art de la pêche en eaux douces avec les instructeurs chevronnés de l'École de Pêche de la Fédération Halieutique de la Haute-Meuse et apprenez ces quelques secrets qui vous permettront d'améliorer votre technique et vos connaissances. Quel matériel pour quels poissons, les différentes espèces de nos étangs et de nos rivières, le matériel, les amorces et les appâts, seront autant de sujets abordés... Le matériel est fourni sur place, il suffit juste de se munir de bottes et de vêtements adaptés aux conditions météo du jour.
Samedi 06/10 de 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 à l'Étang sous la Ville, rue des Gerboises à 5100 Naninne Participation aux frais : 5€.
Infos et réservations : 0800/935 62

Promenade ornithologique

Au cours d'une promenade longue d'environ 7 kilomètres, venez vous initier à l'observation des oiseaux au départ d'un parc du centre-ville, en passant par des milieux périurbains et forestiers et en revenant par les rives de la Meuse. Merles, mésanges, accenteurs, hérons, mouettes... seront sans aucun doute au rendez-vous. Activité pour tous (débutants et confirmés). Prévoir une paire de jumelles et des vêtements sombres.
Visite guidée gratuite le dimanche 07/10 de 09h00 à 12h00.
Rendez-vous à 9H00 à l'entrée du Parking du Parc Astrid, Rue de Géronsart à Jambes - **Info : 0800/935 62 - Tél. (081) 30 02 18 - GSM : 0497/93 70 29**

Balade alpinisme et conservation de la Nature

La falaise rocheuse entre Beez et Marche-les-Dames, d'une longueur de près de 2,5 km, compte parmi les plus longues falaises de Belgique. L'escalade y est encore pratiquée de nos jours sur l'extrémité ouest, gérée par le Club Alpin Belge. À l'autre extrémité se trouve le Centre d'Entraînement des Commandos. Le site est repris à juste titre dans la liste des sites Natura 2000 pour son intérêt biologique.
Découvrez en compagnie des gestionnaires de ce site rocheux la problématique de sa gestion et la richesse de la flore des parois et petits plateaux sommitaux.
Vous pourrez également effectuer une descente en rappel d'une vingtaine de mètres.
Dimanche 21/10 de 14h00 à 16h00. Adresse du jour : N959, avenue Reine Elisabeth à 5000 Beez - Balade gratuite Parking en face des rochers, à hauteur du port de plaisance - **Infos et réservation : 0800/935 62**

Journée découverte de la Gelbressée

Les fabuleux rochers de Marche-les-Dames et l'Abbaye Notre-Dame du Vivier constituent le cadre privilégié de cette journée particulière. Balade de 6 km (environ 1h30) et sa halte gourmande de produits locaux, animations « autour de l'eau », visites guidées et commentées de l'Abbaye séculaire, atelier d'initiation à la mycologie, ...
De quoi faire d'un dimanche d'automne une journée de fête ! Dimanche 21/10 de 10h00 à 17h00, à la Chapelle de l'Abbaye Notre-Dame du Vivier à 5024 Marche-les Dames
Infos et réservations : www.gelbressee.be
www.lagelbressee@reseautransition.be
ou 0800/935 62

Festival des plantes de Beez

Le jardinier en herbe, l'amateur éclairé, le collectionneur, découvriront cette année encore, plantes, matériel de décoration de jardin et associations œuvrant pour la nature. Une découverte de la diversité incomparable du monde végétal dans une ambiance conviviale et un cadre prestigieux.
Samedi 13/10 et dimanche 14/10 de 10h00 à 18h00, au Château de Beez
Infos : www.festivaldesplantes.be

Journée de l'Arbre

Ilex aquifolium

Adoptez un arbre ou un arbuste de chez nous

En 2012, la Journée de l'Arbre mettra à l'honneur le Houx (Ilex aquifolium). Arbuste, et parfois même petit arbre à feuillage persistant, le houx est couramment cultivé pour son aspect ornemental, notamment pour ses fruits rouge vif. C'est l'une des très nombreuses espèces du genre Ilex, et la seule qui pousse spontanément en Europe. Le bois de houx est un bois peu courant car il est rare que l'on coupe des arbres bien formés. C'est un bois très apprécié des maquettistes, des marqueteurs et des tourneurs, en particulier pour la fabrication des pièces blanches des jeux d'échecs. Depuis la nuit des temps, le houx est le symbole de fêtes religieuses ou païennes exprimant à l'origine la persistance hivernale de la vie végétale.
Le dimanche 25 novembre de 9h à 12h, la Ville organisera une distribution de diverses essences indigènes à La Plante (salle sainte-Jeanne d'Arc), à Naninne (Etang sous la Ville, rue des Gerboises) et à Temploux (nouvelle Pépinière communale, chemin du Batys de Soye). De 14h à 17h, une distribution de plants aura également lieu à la Ravik Boutik du Boulevard d'Herbatte dans le cadre du Dimanche de l'éco-consommation.
Plus d'informations sur www.nature-namur.be

Dimanche de l'eco-consommation et de la recup'

Adresse du jour : Ravik Boutik – Bd d'Herbatte, 8A à 5000 NAMUR

- **dimanche 9 septembre de 14 à 17 h « mobilier et objets de décoration »**
- **dimanche 25 novembre de 14 à 17 h « jeux de société »**

Agenda 2013

Comment s'y retrouver dans la panoplie importante de produits d'entretien ? dans l'usage de lavettes, torchons microfibres ou non ? comment décrypter les étiquettes ? La désinfection est-elle nécessaire ? Redécouvrir les vertus de produits simples comme le savon de Marseille, ... Une foule de conseils mensuels agrémentés d'un graphisme sympathique, tel sera le prochain agenda 2013.
Il sera disponible à partir du mois de novembre à l'achat d'un rouleau de sacs-poubelles « déchets ménagers » chez les distributeurs participant à cette opération.
Et pour ceux que cete question intéresse; notgez déjà ces deux formations :

- samedi 22 septembre à 14h et le samedi 20 octobre à 14 h : atelier de fabrication de produits d'entretien (inscription obligatoire au 0200/935 62)

Animations scolaires

Le service Eco-conseil propose à toutes les écoles implantées sur le territoire de la Ville de Namur en ce début d'année scolaire des animations en classe totalement gratuites.
Thématique 1 : Utilisation rationnelle de l'énergie et empreinte écologique
Thématique 2 : Prévention déchets – gaspillage alimentaire
Infos : Service Eco-conseil de la Ville de Namur
0800 935 62 - ecoconseil@ville.namur.be

Expo Arbres remarquables

Un patrimoine toujours vert !

La Maison des Mariages accueillera la très belle exposition « Arbres remarquables en Province de Namur » du 4 au 18 octobre prochain. Elle sera accessible les dimanches 7 et 14 octobre, à l'occasion des balades commentées à l'Arboretum de la Citadelle. Des animations seront présentées aux écoles, les lundis, mardis et jeudis, sur réservation.

Maison des Mariages
Route Merveilleuse, 71 - 5000 Namur

Fête du sacrifice 2012

Abattages rituels

Le département Cadre de Vie de la Ville organisera une nouvelle fois l'abattage rituel des ovins, à l'occasion de la Fête de l'Aïd el Kebir 2012. L'opération, organisée en collaboration avec les responsables des communautés musulmanes, poursuit toujours les mêmes objectifs : assurer la protection de l'environnement et de la santé publique, en tenant compte de la législation relative au bien-être animal.
Aux alentours du 27 octobre 2012, les abattages auront lieu sur un site d'abattage agréé sur le territoire de la Ville.
Après inscription auprès des représentants des Communautés, les moutons devront y être amenés la veille de la Fête du Sacrifice, de 8h30 à 16h30. Les abattages rituels débuteront, le jour de la Fête, vers 9h45. Tous les renseignements complémentaires pourront être obtenus prochainement auprès du Centre Islamique Marocain, du Centre Culturel Turc et Musulman et du Centre Culturel des Musulmans Albanais de Namur ou sur www.environnement-namur.be .

Drusus et la conquête de la Germanie libre

(Coups d'œil rétrospectifs sur l'histoire, le rôle et l'importance de la batellerie à Namur. 2)

Que la configuration exceptionnelle du confluent de la Meuse et de la Sambre ainsi que son implantation au point de contact de régions naturelles différentes et complémentaires aient joué un rôle décisif dans la naissance de l'agglomération namuroise semble aller de soi. La découverte d'un campement mésolithique à la pointe du Grognon a confirmé l'attractivité des lieux depuis des temps très reculés.

N'empêche qu'en l'état actuel des connaissances, rien ne permet d'affirmer l'existence d'un habitat permanent et structuré avant l'époque romaine. Le mythe de l'*oppidum* des Aduatiques, que l'on situe dorénavant à proximité de Thuin, semble avoir vécu et l'on a de plus en plus l'impression d'être en présence d'une création ex nihilo.

Une telle hypothèse entraîne naturellement la question de l'initiative et des circonstances. Or en cette matière, les dates ont une extrême importance. De quoi disposons-nous exactement à cet égard ?

Au cœur de ce qui deviendra l'agglomération antique, sur la rive gauche de la Sambre comme au Grognon, le plus ancien niveau d'occupation pérenne, repéré dès 1967 rue des Echasseurs , régulièrement entrevu depuis au gré des investigations, livre à chaque fois son lot de matériel, essentiellement de la céramique, remontant à l'époque d'Auguste (-27/+14). Ce matériel ne peut toutefois être antérieur à la dernière décennie avant notre ère.

Tablant sur ce constat, M.-Th. Raepsaet-Charlier et G. Raepsaet ont proposé en 1994 de mettre en relation la naissance de Namur avec le projet augustéen de conquête de la Germanie « libre ».

Quelques mots d'explication s'imposent.

Bien que les légions de César aient passé le Rhin à deux reprises, la conquête s'était arrêtée sur ses rives.

En – 12, Auguste entreprit de conquérir la Germanie dite « libre », c'est-à-dire les régions situées au-delà du grand fleuve. Il confia le commandement de l'opération à Drusus, son fils adoptif, qui mena les armées romaines jusqu'à l'Elbe, avant de décéder accidentellement en – 9.

Néanmoins les Romains prirent tant bien que mal le contrôle de la Germanie, qu'Auguste affirme, dans son testament (*Res Gestae Divi Augusti*), avoir pacifiée (*Germaniam pacavi*), et tentèrent de l'organiser en province.

Céramique d'époque augustéenne trouvée à Namur (Musée archéologique)

Le massacre des légions de Varus au Teutoburgerwald (en l'an 9 de notre ère) et la lucidité de Tibère sonnèrent le glas de cette ambition. Or, un historien, Florus, quelque peu plus tardif malheureusement (il aurait vécu à peu près entre 70 et 140 de notre ère), écrit, dans son « Abrégé de l'Histoire de Rome », qu'au cours de ces opérations, Drusus installa des garnisons et des corps d'observation le long de la **Meuse**, de l'Elbe et de la Weser pour sécuriser la région (*in tutelam provinciarum praesidia atque custodias ubique disposuit per Mosam flumen, per Albim, per Visurgim*).

Le matériel romain le plus ancien découvert à Namur, pour peu qu'il soit correctement daté, permettrait d'inclure notre ville dans les établissements qui auraient été fondés par Drusus ce qui, par ricochet, donnerait du crédit à l'affirmation de Florus. Dans cette hypothèse, la naissance de l'agglomération aurait donc été due à une opération planifiée, dans des circonstances historiques précises, où l'implication de l'armée est décisive.

Pourquoi évoquer cette problématique dans une chronique consacrée en principe à la batellerie ? Si Florus dit vrai, on peut penser que les postes mis en place par Drusus n'eurent pas qu'un rôle de surveillance et de sécurisation. Ils ont dû être aussi conçus, très vraisemblablement, comme des bases logistiques. Les camps militaires de Germanie devaient être ravitaillés, ce qui pouvait se faire aisément en descendant la Meuse jusqu'en aval de Venlo.

Or un tel programme suppose des infrastructures, embarcadères/débarcadères, entrepôts voire ateliers. Bref, il n'est pas impossible qu'un port fluvial d'une certaine importance ait été aménagé dès l'époque d'Auguste à l'initiative de l'armée romaine.

Il faut rester prudent car beaucoup d'éléments nous échappent encore, mais des études sont en cours qui nous en diront sans doute plus.

Jean-Louis Antoine

E. LAUWERIJS, *Sauvetage archéologique à Namur (2)*, dans *Hadès*, 10, 1971, pp. 3 - 20.
M.-TH. RAEPSAET-CHARLIER et G. RAEPSAET, *Drusus et les origines augustéennes de Namur, dans L'Afrique, la Gaule, la Religion à l'époque romaine, Latomus*, 226, 1994, pp. 447 - 457 *(Mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay).*

VILLE DE NAMUR

Namur Magazine n°75 - sept 2012

Éditeur responsable : Ville de Namur
Secrétaire communal : Jean-Marie Van Bol
Hôtel de Ville - 5000 Namur

Rédactrice en chef : Céline Van Rompaye
Tél : 081 24 86 78 - fax : 081 24 63 31
namurmagazine@ville.namur.be
www.ville.namur.be

Collaborateurs : Jean-Louis Antoine, Sophie Dandoy, Benoît Demazy, Philippe Lavandy, Jacques Leurquin, Valérie Sacchi, Pauline Willot

Réalisation : Caudaliecommunication

Production / Régie publicitaire : Sponsor One [081/ 73 68 90]

Tirage 57.800 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers namurois.